BULLETIN DE LA BANQUE DE FRANCE

SUPPLÉMENT STATISTIQUE

Décembre 2014



STATISTIQUES

Situation économique générale

l	Indicateurs d'activité industrielle — Enquête mensuelle de conjoncture — France	23
2	Indicateurs d'activité industrielle — Enquête mensuelle de conjoncture — France (NAF rév. 2, données C	CVS) S4
3	Indices des prix à la consommation	\$5
4	Compétitivité de l'économie française	\$6
5	Balance des paiements — Principales composantes (données trimestrielles) — France	S7
6	Compte de transactions courantes — Principales composantes — France	82
7	Balance des paiements — Mouvements de capitaux (données trimestrielles) — France	59
8	Balance des paiements — Ventilation géographique (données trimestrielles) — France	\$10
9	Balance des paiements (données mensuelles) — France	\$11
10	Position extérieure de la France (estimation des investissements directs en valeur mixte)	S12
Mo	onnaie, placements et financements	
П	Principaux indicateurs monétaires et financiers — France et zone euro	\$13
12	Situation mensuelle de la Banque de France	\$14
13	Dépôts — France	\$15
14	Dépôts à terme — France	\$16
15	Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français — France	\$17
16	Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente hors découverts — France	\$18
17	Placements et financements des sociétés d'assurance et fonds de pension — Zone euro et France	\$19
18	Placements et financements des ménages — Zone euro	\$20
19	Placements et financements des ménages — France	S21
20	Placements et financements des sociétés non financières — Zone euro	S22
21	Placements et financements des sociétés non financières — France	\$23
22	Taux de rémunération des dépôts bancaires — France et zone euro	\$24
23	Taux d'intérêt des crédits bancaires — France et zone euro	\$25
24	Taux d'usure des crédits aux particuliers et coût du crédit aux entreprises — France	\$26

Ma	rchés de capitaux et taux d'intérêt	
25	Taux d'intérêt	\$27
26	Liquidité bancaire et refinancement — Zone euro	\$28
27	Taux directeurs de l'Eurosystème et réserves obligatoires	\$29
28/29	Titres de créances négociables — France	\$30/\$31
30	Titres d'OPC — France	\$32
31	Émissions de titres de dette et d'actions cotées par les résidents français	\$33
32	Émissions de titres de dette et d'actions cotées des résidents français par secteur émetteur	\$34
Aut	tres statistiques	
33	État des défaillances d'entreprises par secteur — France	\$35
34	Systèmes de paiement de masse — France	\$36
35/36	Systèmes de paiement de montant élevé — Union européenne	\$37/\$38
37	Systèmes de paiement de montant élevé — France	\$39
No	tice méthodologique	\$40
Sér	ries chronologiques	\$49

Avertissement

Les données du cahier sont mises à jour mensuellement sur le site Internet de la Banque de France.

Figure | Indicateurs d'activité industrielle – Enquête mensuelle de conjoncture – France

(NAF révision 2 ; données cvs)

	2014									
	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.			
Évolution de la production par rapport au mois	précédent ^{a)}									
Ensemble de l'industrie manufacturière	0	3	3	5	I	3	4			
Denrées alimentaires et boissons	3	7	10	5	6	9	8			
Équipements électriques, électroniques,	-5	4	-2	- 11	-2	6	1			
et autres machines							_			
Industrie automobile	-14	-l	5	5	-7	-4	20			
Autres matériels de transport	-12	8	-3	2	-2	10	10			
Autres produits industriels	3	I	2	5	2	0	2			
Production pour les prochains mois ^{a)}		·								
Ensemble de l'industrie manufacturière	7	6	-2	5	4	2	-4			
Denrées alimentaires et boissons	9	14	7	7	11	7	7			
Equipements électriques, électroniques,	6	2	2	3	6	3	ı			
et autres machines		-			_					
Industrie automobile	8	13	4	l -	0	9	-8			
Autres matériels de transport	15	-3	-1	5	4	9	-7			
Autres produits industriels	7	6	-2	9	3	2	0			
Évolution des commandes de l'industrie manufacturière par rapport au mois précédent (ensemble) ^{a)}										
Globales	3	2	3	4	2	3	7			
Étrangères	5	I	4	7	4	3	6			
Niveau du carnet de commandes ^{a)}										
Ensemble de l'industrie manufacturière	3	- 1	- 1	-1	- 1	1	- 1			
Denrées alimentaires et boissons	-2	0	-2	-9	-2	- l	0			
Équipements électriques, électroniques,	-1	-3	-8	-8	-7	-13	-14			
et autres machines		_	_	_	·					
Industrie automobile	-9	-8	-6	-11	-3	-6	-4			
Autres matériels de transport	49	49	47	49	48	46	47			
Autres produits industriels	3	-1	2	0	-1	I	-1			
Niveau des stocks de produits finis ^{a)}										
Ensemble de l'industrie manufacturière	2	3	3	3	3	4	3			
Denrées alimentaires et boissons	2	-4	I	4	2	6	3			
Équipements électriques, électroniques,	5	8	5	6	6	6	6			
et autres machines		_			_					
Industrie automobile	-2	-4	5	8	0	-1	-1			
Autres matériels de transport	8	5	9	2	6	6	9			
Autres produits industriels	I	5	3	3	I	4	3			
Taux d'utilisation des capacités de production b)										
Ensemble de l'industrie manufacturière	75,9	76,0	75,9	75,5	76,1	76,3	76,4			
Évolution des effectifs (ensemble de l'industrie n	nanufacturiè	re) a)								
Par rapport au mois précédent	-1	0	0	-1	0	0	-1			
Au cours des prochains mois	-1	- I	-3	0	-1	0	0			
Indicateur du climat des affaires dans l'industrie	c)									
	97	97	96	97	96	96	97			

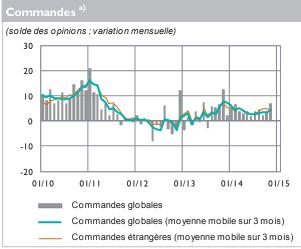
a) Données exprimées en solde des opinions. Les séries de prévision sont corrigées du biais lorsque celui-ci est statistiquement significatif.

b) Données exprimées en pourcentage

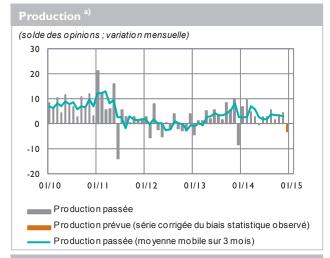
c) L'indicateur du climat des affaires résume le jugement des industriels sur la situation conjoncturelle. Plus il est élevé, plus l'appréciation est favorable. L'indicateur est calculé selon la technique de l'analyse en composantes principales à partir des données de l'enquête lissées sur trois mois. Par construction, sa moyenne est égale à 100.

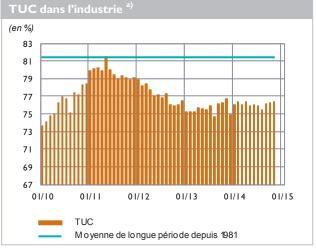
Figure 2 Indicateurs d'activité industrielle – Enquête mensuelle de conjoncture – France (NAF rév. 2, données CVS)











a) Industrie manufacturière

Source : Banque de France

Figure 3 Indices des prix à la consommation ^{a)}

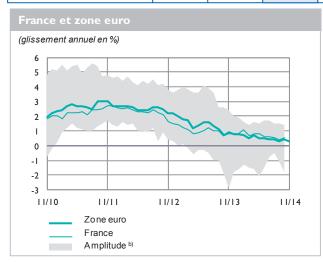
(glissement annuel)

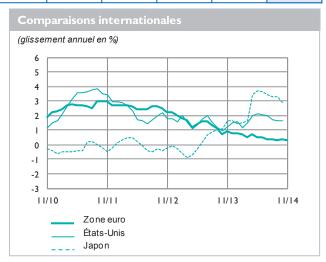
					2014				
	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.
France	0,7	0,8	0,8	0,6	0,6	0,5	0,4	0,5	nd
Allemagne	0,9	1,1	0,6	۱٫0	0,8	0,8	0,8	0,7	0,5
Italie	0,3	0,5	0,4	0,2	0,0	-0,2	-0,1	0,2	0,2
Zone euro	0,5	0,7	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,4	0,3
Royaume-Uni	1,6	1,8	1,5	1,9	1,6	1,5	1,2	1,3	nd
Union européenne	0,6	0,8	0,6	0,7	0,5	0,5	0,4	0,5	nd
États-Unis	1,5	2,0	2,1	2,1	2,0	1,7	1,7	1,7	nd
Japon	1,6	3,4	3,7	3,6	3,4	3,3	3,3	2,9	nd

(moyenne annuelle)

(variation mensuelle)

	, -												
	2011	2011 2012		2011 2012 2013		2014							
	2011	2012	2013	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.				
France	2,3	2,2	1,0	0,0	-0,4	0,5	-0,4	0,0	nd				
Allemagne	2,5	2,1	1,6	0,4	0,3	0,0	0,0	-0,3	nd				
Italie	2,9	3,3	1,3	0,1	-2,1	-0,2	1,9	0,3	-0,3				
Zone euro	2,7	2,5	1,4	0,1	-0,7	0,1	0,4	-0,1	nd				
Royaume-Uni	4,5	2,8	2,6	0,2	-0,4	0,4	0,1	0,1	nd				
Union européenne	3,1	2,6	1,5	0,1	-0,5	0,1	0,3	0,0	nd				
États-Unis	3,2	2,1	1,5	0,2	0,0	-0,2	0,1	-0,3	nd				
Japon	-0,3	0,0	0,4	-0,1	0,0	0,2	0,3	-0,3	nd				

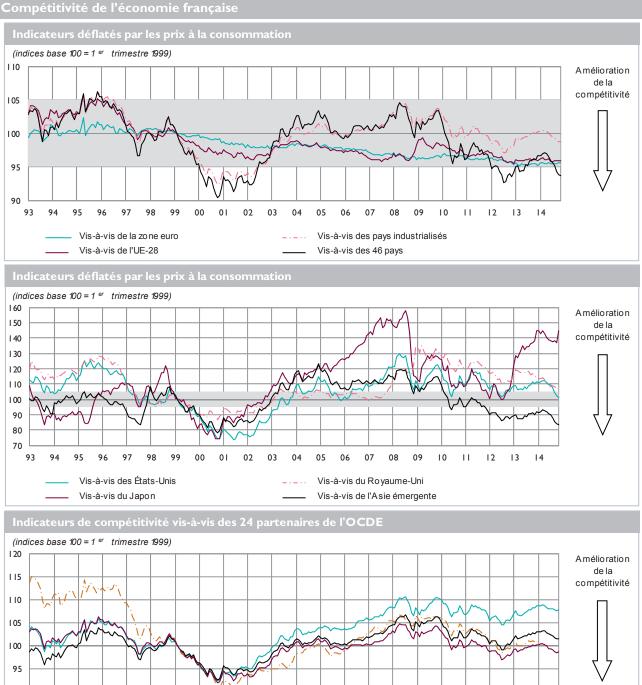




- a) Indices harmonisés sauf pour les États-Unis et le Japon (indices nationaux)
- b) Écart entre les valeurs extrêmes des indices de prix harmonisés constatées dans la zone euro (composition variable)

Sources : nationales, Eurostat

Figure 4 Compétitivité de l'économie française



Partie grise : écart de + ou - 5 % par rapport à la moyenne de longue période

Voir notice méthodologique de la partie « Statistiques » du Bulletin

Déflaté par les prix à la consommation

97

Taux de change no minal

Sources : nationales, Banque de France, BCE, FMI, OCDE, Thomson Financial Datastream

00 01

Calculs : Banque de France Réalisé le 10 décembre 2014

04

09 10 11

Déflaté par les coûts salariaux unitaires manufacturiers

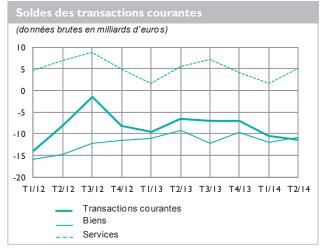
Déflaté par les coûts salariaux unitaires de l'ensemble de l'économie

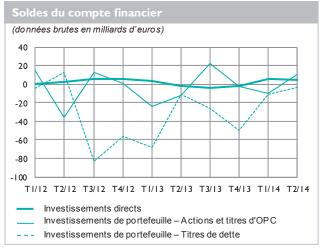
90

93

Figure 5 Balance des paiements – Principales composantes (données trimestrielles) – France

	2012	2013		2013		20	14
			Т2	Т3	T4	TI	T2
Compte de transactions courantes	-31,8	-30,3	-6,7	-7,0	-7,0	-10,5	-11,4
Biens	-54,6	-42,5	-9,4	-12,3	-9,8	-11,9	-10,9
Services	24,7	18,3	5,6	7,2	4,0	1,5	4,9
Revenus primaires	40,7	39,3	8,5	8,7	7,3	15,7	8,9
Revenus secondaires	-42,6	-45,3	-11,4	-10,6	-8,6	-15,7	-14,3
Compte de capital	0,5	1,8	1,1	0,1	0,6	0,8	0, I
Compte financier	-21,0	-14,2	-5,7	-4,3	-12,9	-8,2	-15,2
nvestissements directs	14,1	-5,I	- 1,8	-4,2	-2,1	6,I	4,I
Français à l'étranger	37,7	-0,2	-2,3	2,9	-3,2	9,6	5,2
Étrangers en France	23,6	4,9	-0,5	7,1	-1,1	3,5	1,0
nvestissements de portefeuille	-26,5	-69,8	-23,7	-4,3	-52,0	-20,6	7,6
Avoirs	-1,7	66,3	10,4	16,6	-13,7	30,4	43,3
Engagements	24,9	136,1	34,1	20,9	38,3	51,0	35,7
Instruments financiers dérivés	-14,3	-16,8	-6,1	0,7	-7,0	-4,7	-9,7
Autres investissements ^{a)}	1,7	79,0	26,2	6, ا	50,7	9,4	-18,6
Avoirs de réserve	4,0	-1,5	-0,3	1,9	-2,6	ا,6	1,3
Erreurs et omissions nettes	10,3	14,3	-0,2	2,5	-6,5	1,4	-4,0





La balance des paiements est publiée conformément au $6^{\rm e}$ Manuel de balance des paiements.

a) Opérations de prêts et emprunts.

Réalisé le 10 décembre 2014 Source : Banque de France

Figure 6
Compte de transactions courantes – principales composantes – France

	2012	2013		2013		20	14
			T2	Т3	T4	ΤI	T2
Compte de transactions courantes	-31,8	-30,3	-6,7	-7,0	-7,0	-10,5	-11,4
Biens	-54,6	-42,5	-9,4	-12,3	-9,8	-11,9	-10,9
Exportations	435,9	437,3	111,8	104,2	111,6	108,2	108,5
Importations	490,6	479,9	121,2	116,5	121,4	120,1	119,4
Marchandises générales	-72,4	-64,1	-15,1	-16,7	-15,3	-16,4	-16,0
Négoce international	17,8	21,6	5,7	4,5	5,6	4,4	5,1
Services	24,7	18,3	5,6	7,2	4,0	1,5	4,9
Exportations	184,0	192,0	48,9	52,9	48,6	44,2	51,0
Importations	159,2	173,7	43,3	45,8	44,6	42,7	46,1
Services de fabrication fournis sur des							
intrants physiques détenus par des tiers	1,4	1,6	0,4	0,3	0,4	0,5	0,3
Services d'entretien et de réparation	2,8	2,0	0,5	0,5	0,5	0,4	0,
Transports	-0,3	-1,7	-0,3	-0,5	-0,4	-0,5	-0,
Voyages	10,7	10,4	3,8	5,3	0,5	0,5	2,
Bâtiments et travaux publics	1,1	0,7	-0,1	0,0	0,8	-0,1	-0,
Services d'assurance et de pension	1,0	0,1	-0,1	0,1	0,0	-0,4	0,
Services financiers	4,3	4,6	1,1	1,1	1,2	1,4	1,
Commissions pour usage de propriété							
intellectuelle	3,1	1,1	0,3	0,2	0,5	-0,1	0,
Services de télécommunication,							
d'informatique et d'information	0,5	-1,1	-0,3	-0,4	-0,2	-0,2	-0,
Autres services aux entreprises	0,5	1,2	0,3	0,6	0,6	0,1	0.
Services personnels, culturels et récréatifs	-0,7	-0,9	-0,3	-0,2	-0,2	-0,2	-0
Services des administrations publiques	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0
Services divers							
Revenus primaires	40,7	39,3	8,5	8,7	7,3	15,7	8
Rémunérations des salariés	15,7	15,9	4,0	4,0	4,0	4,2	4
Revenus des investissements	16,7	14,1	4,3	5,1	1,5	4 ,I	4
Investissements directs	39,1	34,2	16,2	7,3	5,7	5,8	15,
Investissements de portefeuille	-18,7	-17,2	-11,2	-1,4	-3,5	-0,9	-10,
Autres investissements a)	-4,1	-3,3	-0,8	-0,8	-0,7	-0,9	-0,
Avoirs de réserve	0,4	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,
Autres revenus primaires	8,4	9,3	0,2	-0,3	1,8	7,5	-0,2
Revenus secondaires	-42,6	-45,3	-11,4	-10,6	-8,6	-15,7	-14,
Administrations publiques	-28,6	-30,5	-7,8	-6,8	-4,8	-11,2	-6
Autres secteurs	-14,0	-14,8	-3,6	-3,8	-3,8	-4,6	-7
dont envois de fonds des travailleurs	-8,2	-8,4	-2,1	-2,1	-2,1	-2,1	-2,
Compte de capital	0,5	1,8	I,I	0,1	0,6	0,8	0,

La balance des paiements est publiée conformément au $6^{\rm e}$ Manuel de balance des paiements.

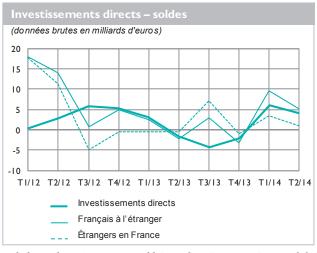
Source : Banque de France

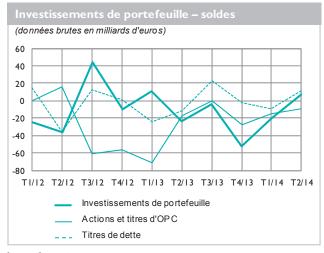
a) Opérations de prêts et emprunts

Figure 7

Balance des paiements – Mouvements de capitaux (données trimestrielles) – France

	2012	2013		2013		20	14
			T2	Т3	T4	ΤI	T2
Compte financier	-21,0	-14,2	-5,7	-4,3	-12,9	-8,2	-15,2
Investissements directs	14,1	-5,I	- 1,8	-4,2	-2,1	6,I	4 ,I
Français à l'étranger	37,7	-0,2	-2,3	2,9	-3,2	9,6	5,2
dont capital social	45,9	9,1	-0,2	2,6	3,3	7,0	0,9
Étrangers en France	23,6	4,9	-0,5	7,1	-1,1	3,5	1,0
dont capital social	12,3	17,5	4,1	4,5	4,0	3,7	4,5
Investissements de portefeuille	-26,5	-69,8	-23,7	-4,3	-52,0	-20,6	7,6
Avoirs	-1,7	66,3	10,4	16,6	-13,7	30,4	43,3
Actions et titres d'OPC	54,3	48,8	-4,5	20,4	15,6	-13,3	19,5
Titres de dettes à long terme (plus d'un an)	-79,6	36,3	7,9	3,2	5,1	29,5	19,7
Titres de dette à court terme (moins d'un an)	23,7	-18,8	7,0	-7,0	-34,3	14,2	4,1
Engagements	24,9	136,1	34,1	20,9	38,3	51,0	35,7
Actions et titres d'OPC	25,4	26,1	7,7	-2,0	17,7	-3,8	8,7
Titres de dettes à long terme (plus d'un an)	36,5	82,0	25,0	3,6	33,4	45,0	29,4
Titres de dette à court terme (moins d'un an)	-36,9	28,0	1,5	19,4	-12,8	9,8	-2,4
Instruments financiers dérivés	-14,3	-16,8	-6,1	0,7	-7,0	-4,7	-9,7
Autres investissements a)	1,7	79,0	26,2	۱٫6	50,7	9,4	-18,6
Avoirs de réserve	4,0	-1,5	-0,3	1,9	-2,6	۱٫6	1,3
Erreurs et omissions nettes	10,3	14,3	-0,2	2,5	-6,5	1,4	-4,0





La balance des paiements est publiée conformément au $6^{\rm e}$ Manuel de balance des paiements. a) Opérations de prêts et emprunts.

Figure 8 Balance des paiements – Ventilation géographique (données trimestrielles) – France

			2 ^e trimes	stre 2014		
	UEM a)	UE28 hors UEM ^{b)}	USA	Japon	Suisse	Chine
Compte de transactions courantes	9,1	-0, I	-2,4	-0, I	4,3	nd
Recettes	124,7	6,8	15,6	2,4	12,0	6,2
Dépenses	115,6	7,0	18,0	2,4	7,7	nd
Biens	-6,1	-0,3	-0,8	-0,8	-0,6	-4,5
Recettes	63,4	5,0	6,5	1,1	2,5	4,6
Dépenses	69,5	5,3	7,3	1,9	3,0	9,1
Services	1,3	-0,6	0,5	0,2	1,7	0,0
Recettes	28,7	0,8	5,5	0,7	4,0	1,0
Dépenses	27,4	1,5	4,9	0,5	2,3	1,0
Revenus primaires	20,1	0,9	2,1	0,5	3,8	nd
Recettes	31,0	1,0	3,3	0,6	4,9	0,5
Dépenses c)	10,9	0,0	1,2	0,1	1,2	nd
Revenus secondaires	-6,2	-0,1	-4,2	0,0	-0,6	-0,1
Recettes	1,6	0,0	0,3	0,0	0,6	0,0
Dépenses	7,8	0,1	4,5	0,0	1,2	0,1
Compte financier						
Investissements directs	0,6	0,7	-3,1	-0,2	3,8	-0,9
Français à l'étranger	5,2	0,4	-5,9	-0,1	4,1	0,2
Étrangers en France	4,6	-0,3	-2,8	0,1	0,3	1,2
Investissements de portefeuille – Avoirs di	39,6	-2,4	3,4	-1,2	-1,3	1,3
Actions et titres d'OPC	18,2	0,0	0,5	-0,1	-1,5	1,2
Titres de dette à long terme (plus d'un an)	20,6	0,0	2,9	-4,8	0,2	0,2
Titres de dette à court terme (moins d'un an)	0,8	0,0	-0,1	3,7	0,0	0,0
Autres investissements e)	-48,6	0,0	26,9	6,5	3,9	6,I

La balance des paiements est publiée conformément au 6^e Manuel de Balance des paiements.

Source : Banque de France

a) 18 pays membres.

b) Danemark, Royaume-Uni, Suède, Institutions européennes et nouveaux pays membres (République tchèque, Hongrie, Lituanie, Pologne, Bulgarie, Roumanie, Croatie).

c) Ventilation géographique des revenus d'investissements de portefeuille estimée à partir des données centralisées par le FMI (Coordinated Portfolio Investment Survey) ; données non disponibles pour la Chine.

d) Pas de ventilation géographique disponible pour les engagements.

e) Opérations de prêts et emprunts.

Figure 9 Balance des paiements (données mensuelles) – France

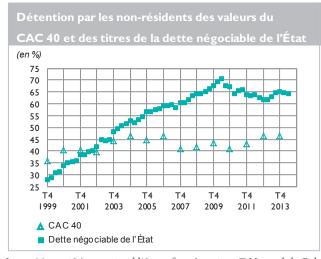
		20	14	
	juin	juil.	août	sept.
Compte de transactions courantes	0,6	0,7	-4,0	3,0
Biens	-3,8	-3,8	-4,6	-3,1
Services	2,6	4,3	0,8	3,1
Revenus primaires	9,2	3,3	2,4	5,6
Revenus secondaires	-7,5	-3,1	-2,5	-2,6
Compte de capital	0,1	0,1	0,0	0,0
Compte financier	38,0	16,8	15,1	-24,2
Investissements directs	2,0	5,5	2,6	5,0
Français à l'étranger	3,0	-0,7	3,0	6,2
Capital social	0,4	-1,6	1,6	4,9
Bénéfices réinvestis	1,3	1,3	1,3	1,3
Autres opérations (prêts intragroupe)	1,3	-0,4	0,1	0,1
Étrangers en France	1,0	-6,3	0,4	1,2
Capital social	1,5	-6,3	0,5	1,0
Bénéfices réinvestis	0,4	0,4	0,4	0,4
Autres opérations (prêts intragroupe)	-0,9	-0,4	-0,4	-0,2
Investissements de portefeuille	-1,9	-11,9	10,4	-6,3
Avoirs	29,0	-14,4	17,5	-6,5
Actions et titres d'OPC	7,4	-7,8	-0,9	6,4
Titres de dette à long terme (plus d'un an)	9,6	-11,1	-8,5	-3,9
Titres de dette à court terme (moins d'un an)	12,0	4,5	26,9	-9,0
Engagements	30,9	-2,5	7,1	-0,2
Actions et titres d'OPC	14,8	-3,5	0,5	-5,3
Titres de dette à long terme (plus d'un an)	8,0	0,7	1,2	5,7
Titres de dette à court terme (moins d'un an)	8,0	0,2	5,3	-0,5
Instruments financiers dérivés	-2,4	-7,9	-2,8	-6,6
Autres investissements a)	39,5	31,4	5,2	-14,8
dont IFM hors Banque de France (flux nets)	17,0	32,9	-3,0	-30,5
Avoirs de réserve	0,8	-0,3	-0,3	-1,5
Erreurs et omissions nettes	37,3	16,0	19,1	-27,3

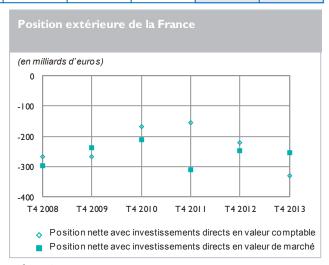
La balance des paiements est publiée conformément au 6^e Manuel de Balance des paiements.

a) Opérations de prêts et emprunts.

Figure 10
Position extérieure de la France (estimation des investissements directs en valeur mixte

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	déc.	déc.	déc.	déc.	déc.	T2
Créances	5 427,2	5 731,9	5 962,I	6 016,3	5 741,4	6 069,5
Investissements directs français à l'étranger	I 024,0	l 140,1	I 238,6	I 268,5	I 235,9	I 280,9
Capitaux propres	736,3	839,1	874,5	914,6	897,3	949,7
Autres opérations (prêts intragroupe)	287,6	301,0	364,1	353,9	338,6	346,5
Investissements de portefeuille	2 070,8	2 100,1	I 865,6	1 991,0	2 094,7	2 234,7
Instruments financiers dérivés	926,6	825,8	1 092,2	1 080,2	804,7	815,9
Autres investissements a)	1 313,5	1 541,4	I 632,7	I 536,8	1 501,1	I 607,0
Avoirs de réserve	92,4	124,5	133,1	139,9	105,1	115,7
Engagements	5 696,1	5 900,3	6 17,4	6 236,2	6 070,2	6 414,0
Investissements directs étrangers en France	690,8	733,I	811,2	824,8	825,2	866,4
Capitaux propres	408,4	434,5	443,1	442,3	460,0	506,7
Autres opérations (prêts intragroupe)	282,5	298,6	368,1	382,5	365,2	362,7
Investissements de portefeuille	2 290,0	2 420,9	2 412,2	2 612,1	2 819,3	2 989,3
Instruments financiers dérivés	998,3	873,6	1 136,6	1 125,4	869,8	884,9
Autres investissements a)	1717,0	I 872,8	I 757, 4	I 673,9	I 555,9	I 670,4
Position nette	-268,8	-168,4	-155,3	-219,9	-328,7	-344,4





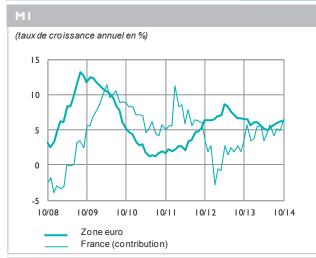
La position extérieure est publiée conformément au $6^{\rm e}$ Manuel de Balance des paiements. a) Opérations de prêts et emprunts

Source : Banque de France

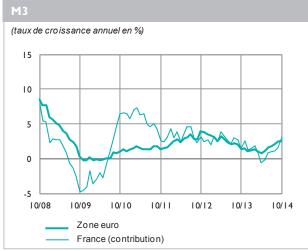
Figure II Principaux indicateurs monétaires et financiers – France et zone euro

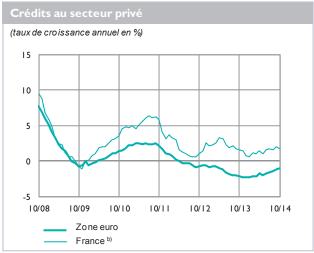
(taux de croissance annuel en %)

	2011	2012	2013	2013				2014			
	déc.	déc.	déc.	oct.	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.
MI											
Zone euro ^{a)} France (contribution)	2,0 5,5	6,4 2,8	5,7 3,4	6,5 3,4	5,2 3,5	5,0 4,5	5,4 5,7	5,6 4,1	5,9 5,2	6,2 4,9	6,2 6,5
M2											
Zone euro ^{a)} France (contribution)	1,9 6,8	4,5 5,2	2,5 2,3	3,2 2,5	2,0 0,6	2,I 1,4	2,4 1,9	2,5 1,1	2,7 1,9	3,0 1,9	2,7 2,8
M3											
Zone euro ^{a)} France (contribution)	1,6 3,0	3,5 2,6	1,0 1,3	1,4 1,4	0,8 -0,7	l,l -0,l	1,6 0,8	1,8 0,9	2,0 1,2	2,5 1,5	2,5 3,1
Crédits au secteur privé	Crédits au secteur privé										
Zone euro ^{a)} France ^{b)}	1,0 3,1	-0,6 2,5	-2,3 0,7	-2,2 1,5	-1,8 1,4	-2,0 I,0	-1,8 1,6	-1,6 1,6	-1,5 1,5	-1,2 2,0	-1,1 1,7









a) Données corrigées des effets saisonniers et calendaires

b) Crédits consentis par les IFM résidant en France aux résidents de la zone euro hors IFM et hors administrations publiques

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 12 Situation mensuelle de la Banque de France ^a

(encours en fin de période en milliards d'euros)

	2011	2012	2013	2013		20	14	
	déc.	déc.	déc.	oct.	juil.	août	sept.	oct.
Actif								
Territoire national	295,8	326,4	199,7	211,9	171,7	177,0	174,9	162,7
Crédits	218,4	234,2	127,1	135,4	104,2	109,3	105,8	93,8
IFM ^{b)}	218,2	234,0	127,0	135,3	104,0	109,1	105,6	93,7
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Titres autres que des actions	76,9	92,I	72,5	76, 4	67, 4	67,6	69,I	68,7
IFM	34,1	32,2	25,2	25,2	27,5	27,5	28,0	28,6
Administrations publiques	42,9	59,9	47,3	51,2	40,0	40,1	41,1	40,1
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Actions et autres participations	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres États de la zone euro b)	106,8	87,6	91,4	91,1	89, 4	88,7	88,2	86,9
Reste du monde ^{b)}	110,5	114,9	88,3	91,3	94,0	91,9	91,3	90,2
Avoirs en or	95,3	98,8	68,2	76,I	75,2	76,4	75,3	72,9
Non ventilé par zone géographique c)	105,3	109,6	107,6	102,7	103,1	102,1	108,4	1,801
Total	713,6	737,3	555,2	573,2	533,4	536,I	538,I	520,9
Passif								
Dépôts – Territoire national	185,6	200,3	116,0	97,7	82,6	89,7	91,3	73,3
IFM	176,2	194,8	112,2	96,2	81,1	88,6	78,5	68,3
Administrations publiques	8,9	4,9	3,3	0,7	0,5	0,6	11,9	4,1
Autres secteurs	0,5	0,6	0,6	0,8	١,0	0,6	0,9	0,9
Dépôts – Autres États de la zone euro	79,6	73,9	34,1	60,I	30,9	22,3	14,5	26,8
Dépôts – reste du monde	143,4	146,0	112,6	121,1	119,1	122,6	125,4	115,0
Non ventilé par zone géographique	305,0	317,1	292,5	294,4	300,9	301,4	306,8	305,8
Billets et pièces en circulation d)	169,0	173,5	181,7	175,7	183,8	184,1	184,1	184,8
dont pièces ^{e)}	2,8	2,9	3,0	3,0	3,1	3,1	3,1	3,1
Titres de créance émis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Capital, réserves et comptes de réévaluation	112,4	117,0	86,6	95,2	97,4	98,7	100,0	97,8
Autres	23,6	26,5	24,1	23,5	19,7	18,6	22,6	23,2
Total ^{f)}	713,6	737,3	555,2	573,2	533,4	536, I	538,I	520,9

a) Ces statistiques sont transmises à la Banque centrale européenne, le 15^e jour ouvré suivant le mois sous revue, dans le cadre de l'élaboration du bilan des institutions financières monétaires (règlement BCE/2008/32).

Source : Banque de France

b) Ce montant intègre notamment les encours des opérations de marché.

c) Y compris l'ajustement lié au mode de comptabilisation des billets en euro au passif du bilan de la Banque de France depuis janvier 2002.

d) Depuis janvier 2002, les billets en circulation font l'objet d'un traitement statistique qui prend en compte les conventions comptables adoptées au niveau de la zone euro. Les billets en euros en circulation sont émis légalement à hauteur de 8 % par la Banque centrale européenne, le solde étant réparti entre les différents pays de la zone au prorata de la part détenue par chaque banque centrale nationale dans le capital de la BCE.

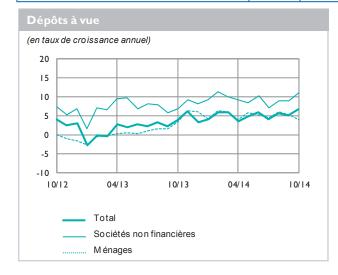
e) Bien que les pièces en circulation ne constituent pas un élément du passif des IFM de l'Union monétaire, mais un élément du passif des administrations publiques, leur montant est inclus dans les agrégats monétaires et, par convention, doit figurer dans le poste "billets et pièces en circulation". La contrepartie de cet élément du passif est incluse dans les "autres actifs". (Règlement BCE/2008/32.)

f) Le total du bilan comptable à fin 2013 rendu public en mars 2014 (550 mds) peut être obtenu en déduisant du total de la situation mensuelle à fin décembre 2013 (555,2 mds): les pièces (3 mds) ainsi que les éléments liés au décalage comptable entre la situation établie dans les premiers jours de janvier 2014 et le bilan comptable, qui intègre les écritures d'arrêté (2,2 mds).

Figure 13 Dépôts – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance en %)

	2011	2012	2013	2013		20	14	
	déc.	déc.	déc.	oct.	juil.	août	sept.	oct.
Dépôts à vue								
Total ANF (hors administrations centrales)	546,3	555,9	582,3	557,7	587,I	590,8	590,5	591,1
Ménages et assimilés	284,4	279,2	295,5	292,2	307,1	309,7	307,5	303,5
Sociétés non financières	203,3	214,7	231,2	208,8	227,3	229,8	230,2	232,1
Administrations publiques (hors adm. centrales)	58,6	62,0	55,7	56,7	52,7	51,2	52,8	55,5
Autres agents	39,3	42,5	35,7	41,1	43,6	40,6	39,9	47,8
Total - Encours	585,I	598,0	617,7	598,4	630,4	631,0	629,9	638,5
Total – Taux de croissance	5,3	2,8	3,3	3,7	4, I	5,5	5, I	6,7
Comptes sur livret								
Livrets A et bleu	214,7	247,2	263,2	259,8	264,5	264,0	261,7	258,7
Comptes épargne-logement	36,1	35,2	33,4	33,7	31,9	32,0	31,6	31,2
Livrets de développement durable (ex-Codevi)	69,4	92,0	100,7	99,2	102,3	102,5	101,7	100,8
Livrets d'épargne populaire	52,4	51,7	48,3	49,3	46,I	46,2	46,I	45,9
Livrets jeune	7,0	7,0	6,9	6,9	6,7	6,8	6,8	6,8
Livrets soumis à l'impôt	179,7	178,7	172,5	174,4	175,5	176,8	174,1	172,5
Total - Encours	559,3	611,7	625,I	623,2	627,0	628,2	621,9	615,9
Total – Taux de croissance	7,3	9,4	2,2	4,0	-0,9	-1,0	-1,1	-1,2



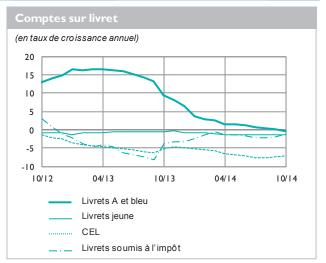
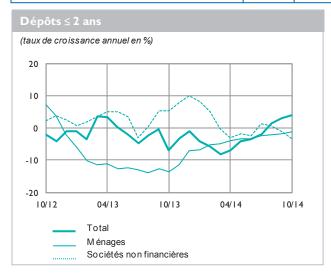
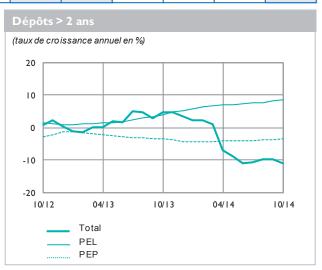


Figure 14 Dépôts à terme – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance en %)

	2011	2012	2013	2013		20	14	
	déc.	déc.	déc.	oct.	juil.	août	sept.	oct.
Dépôts à terme ≤ 2 ans								
Total ANF (hors administrations centrales)	108,1	111,8	117,3	110,1	110,5	109,4	108,3	107,5
Ménages et assimilés	31,7	30,9	28,6	28,6	28,5	28,7	28,6	28,3
Sociétés non financières	75,5	79,9	87,7	80,4	80,7	79,4	78,5	77,9
Administrations publiques (hors adm. centrales)	1,0	0,9	1,0	1,1	1,3	1,3	1,3	1,3
Autres agents	42,7	40,7	33,5	32,2	32,I	39,0	41,4	40,I
Total - Encours	150,9	152,5	150,7	142,3	142,6	148,4	149,7	147,6
Total - Taux de croissance	10,9	-1,1	-1,1	-6,9	-1,9	1,2	2,8	3,8
Dépôts à terme > 2 ans								
Total ANF (hors administrations centrales)	306,7	328,9	342,2	337,3	350,5	351,9	352,6	355,1
Ménages et assimilés	259,0	269,4	274,8	270,5	278,8	279,8	280,9	282,9
PEL	186,6	188,2	197,7	192,6	204,3	205,7	207,4	208,8
PEP	24,4	24,0	23,0	22,7	22,2	22,1	22,0	21,9
Autres	48,0	57,1	54,1	55,2	52,4	51,9	51,5	52,2
Sociétés non financières	46,6	58,1	65,5	65,1	69,7	70,2	69,8	70,4
Administrations publiques (hors adm. centrales)	1,1	1,4	1,9	1,7	1,9	1,9	1,9	1,9
Autres agents	177,0	154,7	157,0	164,8	95,9	99,3	92,7	92,8
Total - Encours	483,7	483,5	499,3	502,I	446,3	451,2	445,3	447,9
Total - Taux de croissance	18,8	0,3	3,4	4,6	-10,7	-9,9	-10,0	-10,9



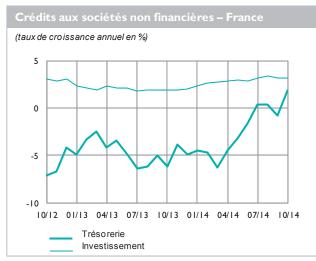


Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 15 Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance annuel en %)

encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance annuel en %)											
	2011	2012	2013	2013			2014				
	déc.	déc.	déc.	oct.	juin	juil.	août	sept.	oct.		
Crédits à la clientèle résidente											
Secteur privé	2 053,7	2 100,0	2 114,9	2 124,0	2 152,5	2 150,2	2 144,5	2 158,8	2 155,8		
Administrations publiques	195,1	206,8	213,1	212,9	211,1	213,8	214,6	213,6	216,7		
Total – Encours	2 248,7	2 306,7	2 328,1	2 336,9	2 363,5	2 364,0	2 359,1	2 372,4	2 372,5		
Secteur privé	3,1	2,5	0,7	1,5	1,6	1,6	1,5	2,0	1,7		
Administrations publiques	-6,7	6,I	2,8	3,5	1,7	0,7	1,2	1,2	1,8		
Total - Taux de croissance	2,2	2,8	0,9	1,7	1,6	1,5	1,5	1,9	1,7		
Crédits aux sociétés non financières											
Investissement	547,I	563,0	568,0	563,9	570,7	572,6	574,I	572,8	575,2		
Trésorerie	187,5	174,1	167,5	167,1	175,4	175,7	172,3	171,6	174,8		
Autres objets	81,2	82,0	81,3	79,3	80,7	78,5	78,9	80,6	79,8		
Total – Encours	815,9	819,1	816,7	810,2	826,8	826,8	825,3	825,0	829,8		
Total – Taux de croissance	4,4	1,0	0,2	-0,1	1,3	1,8	2,1	1,9	2,6		
Crédits aux ménages											
Habitat	847,0	874,2	907,0	901,0	915,7	920,I	921,9	922,I	924,5		
Trésorerie	161,1	160,4	157,3	155,8	157,3	157,9	155,9	157,1	158,6		
Autres objets	92,8	92,1	92,3	93,0	93,8	93,8	93,9	92,5	92,7		
Total – Encours	1 100,9	1 126,7	1 156,6	1 149,9	1 166,7	1 171,9	1 171,6	1 171,7	1 175,8		
Total – Taux de croissance	5,6	2,3	2,5	2,5	2,7	2,7	2,7	2,5	2,5		



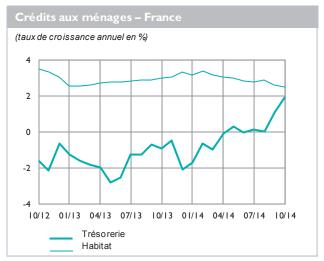
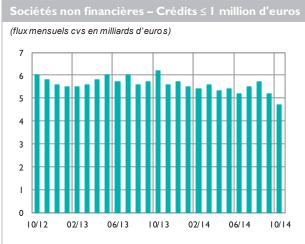


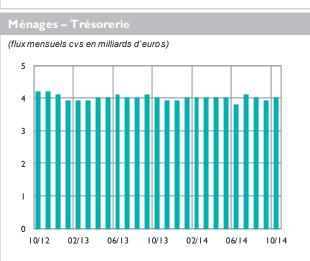
Figure 16

Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente, hors découverts – France

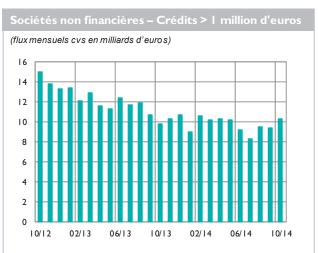
(flux mensuel cvs en milliards d'euros)

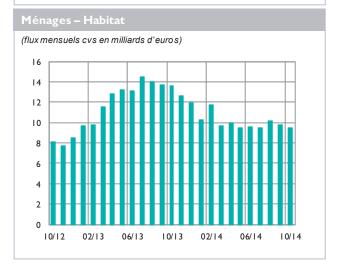
		2013		2014			
	août	sept.	oct.	août	sept.	oct.	
Crédits aux sociétés non financières							
Crédits ≤ I million d'euros ^{a)}	5,6	5,7	6,2	5,7	5,2	4,7	
Crédits > I million d'euros ^{a)}	11,9	10,7	9,8	9,5	9,4	10,3	
Crédits aux ménages							
Crédits de trésorerie aux entrepreneurs individuels et aux particuliers, hors crédits renouvelables à la consommation	4,0	4 ,I	4,0	4,0	3,9	4,0	
Crédits à l'habitat	14,0	13,7	13,6	10,2	9,8	9,5	











Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 17 Placements et financements des sociétés d'assurance et fonds de pension – Zone euro et France

Zone euro						
		Flux cum	ulés sur 4 t	rimestres		Encours
		20	13		2014	2014
	TI	Т2	Т3	T4	ΤI	mars
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	-7,8	-7,7	-15,0	-23,6	-22,5	794,3
dont dépôts inclus dans M3 ^{a)}	11,0	7,6	2,7	-14,0	-6,9	209,8
Titres de créance à court terme	-0,5	-13,4	-22,3	-13,6	-11,1	58,2
Titres de créance à long terme	105,5	119,2	123,4	156,5	140,5	3 235,5
Crédits	11,4	10,3	1,2	3,8	14,2	504,5
Actions et autres participations	106,4	103,1	138,8	113,6	119,5	3 015,2
dont actions cotées	0,1	-0,5	9,4	0,9	4,3	444,5
Actifs nets résiduels	-28,2	-31,0	-35,4	-3,6	6,2	238,2
Financements						
Titres de créance	5,4	3,3	2,8	-0,2	0,1	55,4
Crédits	0,1	-7,4	-23,2	-4,6	-4,8	298,3
Actions et autres participations	2,1	2,2	1,3	4,7	4,8	535,6
Provisions techniques d'assurance	170,6	176,2	184,3	195,2	215,9	6 909,1
Assurance-vie	155,9	164,5	171,0	179,6	192,4	6 041,6
Assurance-dommages	14,7	11,6	13,3	15,6	23,5	867,5
Solde des créances et dettes (B9B)	8,6	6,2	25,4	38,1	30,8	

(en milliards d'euros)

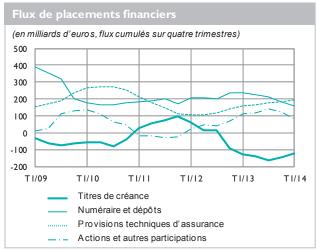
France						
		Flux cum	ulés sur 4 t	rimestres		Encours
		2013		20)14	2014
	T2	Т3	T4	ΤI	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	6,2	8,0	4,1	1,2	7,0	39,6
Titres de créance à court terme	-7,5	-11,4	-4,5	-9,3	-4,6	20,3
Titres de créance à long terme	58,1	74,4	67,4	47,0	36,4	1 366,2
Crédits	0,9	0,9	0,3	0,2	0,5	36,1
Actions et autres participations	4,9	-2,6	-3,4	10,3	16,0	734,I
dont actions cotées	-1,8	-2,4	-1,2	-1,6	-1,9	81,6
Actifs nets résiduels	-20,8	-15,9	-13,7	-10,6	-7,1	-31,8
Financements						
Titres de créance	1,7	2,5	1,4	1,2	1,5	13,1
Crédits	15,9	16,1	11,8	8,9	5,0	95,5
Actions et autres participations	1,5	1,2	۱٫6	1,1	1,0	112,5
Provisions techniques d'assurance	52,0	55,2	50,5	51,9	55,6	1 858,8
Assurance-vie et fonds de pension	37,5	39,7	38,3	38,7	42,2	1 567,3
Assurance-dommages	14,5	15,5	12,2	13,2	13,4	291,5
Solde des créances et dettes (B9B)	-8,8	1,5	6,6	-1,8	8,9	

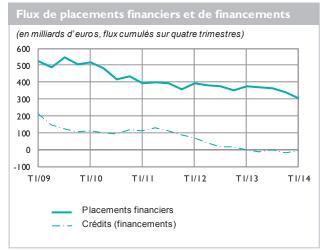
a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des assurances auprès des IFM et des administrations centrales

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 18 Placements et financements des ménages – Zone euro

		Flux cum	ulés sur 4 tı	rimestres		Encours
		20	13		2014	2014
	TI	T2	Т3	Т4	TI	mars
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	234,3	225,8	214,2	182,9	159,8	7 254,5
dont dépôts inclus dans M3 ^{a)}	213,5	206,3	171,0	102,9	74,1	5 440,5
Titres de créance à court terme	-15,6	-20,6	-27,7	-20,5	-14,8	33,1
Titres de créance à long terme	-115,1	-118,7	-134,9	-126, 4	-110,3	I 222,3
Actions et autres participations	111,8	118,1	139,9	121,7	79,0	5 273,5
Actions cotées	9,9	0,4	-9,7	-14,6	-13,6	957,2
Actions non cotées et autres participations	57,5	57,I	85,2	76,7	49,2	2 775,3
Titres d'OPC	44,4	60,6	64,3	59,6	43,4	1 541,0
dont titres d'OPC monétaires	-39,4	-30,4	-27,2	-14,5	-20,9	90,7
Provisions techniques d'assurance	157,6	163,3	173,8	182,6	192,3	6 647,9
Actifs nets résiduels	-50,0	-65,8	-63,5	-57,2	-25,2	-156,1
Financements						
Crédits	-1,0	-12,0	-2,4	-19,3	-8,4	6 147,8
dont crédits des IFM de la zone euro	21,1	1,4	7,6	-4,1	-5,0	5 267,5
Réévaluation des actifs financiers et autres flux						
Actions et autres participations	249,6	270,I	318,8	447,8	555,1	
Provisions techniques d'assurance	166,6	132,5	85,0	72,3	94,5	
Autres flux	22,5	65,5	50,6	21,9	75,0	
Variation de la valeur financière nette	762,7	782,3	758,7	844,5	1 013,8	



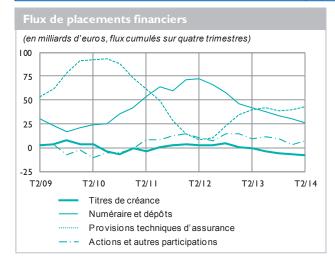


a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des ménages auprès des IFM et des administrations centrales

Source : Banque centrale européenne

Figure 19 Placements et financements des ménages – France

		Flux cum	ulés sur 4 t	rimestres		Encours
		2013		20	14	2014
	Т2	Т3	Т4	ΤI	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	41,8	37,I	33,2	30,6	25,8	I 323,6
Titres de créance à court terme	0,5	0,0	-0,5	-0,3	0,0	18,7
Titres de créance à long terme	-1,2	-4,5	-5,9	-6,9	-8,1	65,0
Actions et autres participations	9,5	11,2	9,6	3,0	6,6	I 339,2
Actions cotées	-5,7	-5,0	-4,8	-4,8	-3,5	186,3
Actions non cotées et autres participations	20,5	23,2	24,0	19,4	21,9	840,I
Titres d'OPC	-5,3	-7,I	-9,5	-11,7	-11,9	312,7
dont titres d'OPC monétaires	-7,8	-5,9	-5,5	-6,4	-6,1	17,1
Provisions techniques d'assurance	39,6	41,2	39,0	39,8	43,2	I 670,0
Actifs nets résiduels	32,9	20,9	23,3	-2,9	-14,6	71,7
Financements						
Crédits	21,7	26,7	22,9	23,1	23,8	I 184,9
Réévaluation des actifs financiers et autres flux						
Actions et autres participations	93,8	114,5	96,2	94,8	122,4	
Provisions techniques d'assurance	20,0	22,5	17,3	22,0	27,9	
Autres flux	7,6	2,2	1,1	6,0	5,8	
Variation de la valeur financière nette	222,6	218,5	190,4	163,0	185,2	



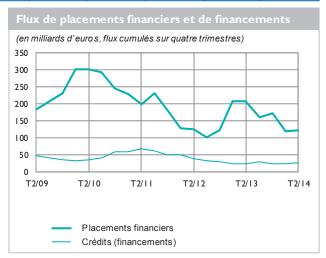
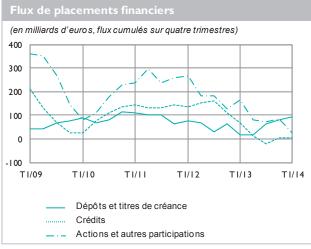
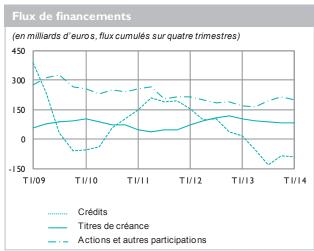


Figure 20 Placements et financements des sociétés non financières – Zone euro

		Flux cum	ulés sur 4 tı	rimestres		Encours
		20	13		2014	2014
	TI	Т2	Т3	T4	TI	mars
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	46,1	50,0	97,5	124,0	102,5	2 116,8
dont dépôts inclus dans M3 ^{a)}	75,9	76,1	86,7	102,1	91,6	1 729,0
Titres de créance	-29,1	-35,5	-33,2	-42,9	-11,2	330,2
Crédits	65,9	10,5	-21,4	2,0	4,3	3 125,0
Actions et autres participations	166,8	81,0	70,9	82,8	24,4	9 152,3
Provisions techniques d'assurance	4,5	4 ,I	4,3	2,8	3,2	177,8
Actifs nets résiduels	5,5	80,6	45,9	76,3	114,4	321,1
Financements	·					
Endettement	119,9	35,6	-43,0	-0,8	-5,I	10 039,5
Crédits	13,7	-57,6	-132,6	-87,3	-91,9	8 565,3
dont crédits des IFM de la zone euro	-115,1	-157,4	-165,7	-133,2	-137,0	4 336,8
Titres de créance	102,2	89,5	86,2	83,I	82,8	1 120,3
Réserves de fonds de pension	4,0	3,7	3,3	3,4	4,0	353,9
Actions et autres participations	165,5	160,4	193,4	215,6	196,7	15 495,6
Actions cotées	10,8	20,9	22,8	30,6	56,6	4 672,8
Actions non cotées et autres participations	154,7	139,5	170,5	185,0	140,2	10 822,7
Solde des créances et dettes (B9B)	-25,8	-5,4	13,6	30,I	46,0	





a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des SNF auprès des IFM et des administrations centrales

Source : Banque centrale européenne

Figure 21 Placements et financements des sociétés non financières – France

		Flux cum	ulés sur 4 tı	rimestres		Encours
		2013		20	14	2014
	T2	Т3	T4	TI	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	36,2	34,9	46,0	34,7	32,3	453,0
Titres de créance	-13,9	-10,7	-9,8	-1,7	-5,5	56,8
Crédits	16,1	14,0	19,3	18,8	16,8	1 108,1
Actions et autres participations	64,8	62,3	36,9	6,2	17,2	3 482,7
Provisions techniques d'assurance	0,6	0,5	0,2	0,1	-0,1	49,9
Actifs nets résiduels	-11,2	-32,2	-17,7	15,4	24,9	142,5
Financements						
Endettement	33,3	41,1	41,3	43,5	70,4	2 582,8
Crédits	11,8	15,6	24,4	15, 4	18,8	2 037,4
Titres de créance	21,5	25,5	16,9	28,1	51,5	545,4
Actions et autres participations	70,8	74,8	68,4	68,2	74,9	5 006,9
Actions cotées	11,6	11,7	9,7	12,6	15,9	1 433,3
Actions non cotées et autres participations	59,2	63,1	58,7	55,6	59,0	3 573,6
Solde des créances et dettes (B9B)	-11,6	-47,0	-34,9	-38,2	-59,5	

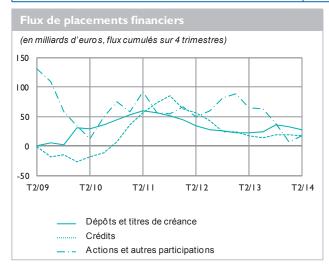
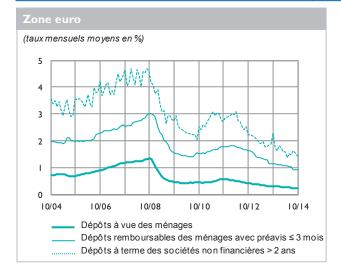


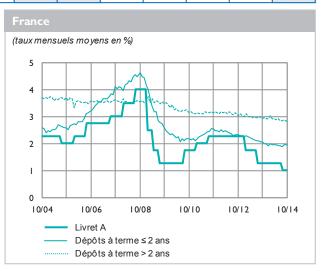


Figure 22 Taux de rémunération des dépôts bancaires – France et zone euro

(taux mensuels moyens en %)

	2012	2013	2013			2014		
	déc.	déc.	oct.	juin	juil.	août	sept.	oct.
Zone euro								
Dépôts à vue des ménages	0,39	0,29	0,29	0,27	0,24	0,24	0,23	0,22
Dépôts remboursables des ménages avec préavis ≤ 3 mois	1,59	1,11	1,13	1,04	1,01	0,93	0,92	0,91
Dépôts à terme des sociétés non financières > 2 ans	2,16	1,63	2,28	1,52	1,49	1,63	1,53	1,40
France								
Livret A (fin de période)	2,25	1,25	1,25	1,25	1,25	1,00	1,00	1,00
Livrets à taux réglementés	2,26	1,29	1,29	1,28	1,28	1,05	1,06	1,05
Dépôts à terme ≤ 2 ans	2,26	1,97	2,04	1,92	1,91	1,88	1,94	1,95
Dépôts à terme > 2 ans	3,01	2,91	2,92	2,89	2,83	2,84	2,87	2,81



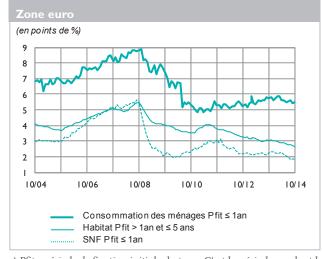


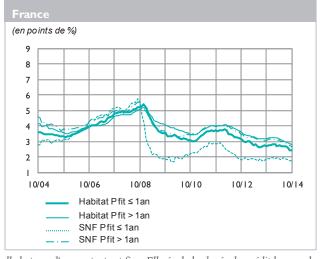
Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 23
Taux d'intérêt des crédits bancaires – France et zone euro

(taux mensuels moyens en %)

	20	13					20	14				
	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.
Zone euro												
Consommation des ménages												
Taux variable et Pfit ≤ I an ^{a)}	5,81	5,63	5,73	5,87	5,83	5,61	5,64	5,47	5,57	5,58	5,39	5,48
Habitat												
Pfit > 1 an et ≤ 5 ans a)	3,06	3,00	3,01	2,95	2,90	2,91	2,87	2,85	2,75	2,74	2,69	2,63
SNF > EUR I million												
Pfit ≤ I an ^{a)}	2,28	2,29	2,25	2,17	2,25	2,24	2,11	2,09	1,99	1,83	1,89	1,81
France												
Consommation des ménages	5,82	5,83	5,90	5,85	5,78	5,62	5,58	5,43	5,25	5,35	5,21	5,02
Habitat												
$Pfit \leq I an^{a}$	2,74	2,71	2,81	2,81	2,70	2,76	2,67	2,68	2,65	2,62	2,42	2,40
Pfit > I an a)	3,21	3,21	3,23	3,22	3,21	3,17	3,12	3,05	2,96	2,89	2,85	2,77
SNF												
$Pfit \leq I \; an^{\;a)}$	1,87	1,95	1,92	1,87	1,96	1,87	1,80	1,94	1,85	1,83	1,76	1,75
Pfit > I an ^{a)}	3,13	3,07	3,09	3,07	3,06	3,08	3,00	3,03	2,86	2,86	2,71	2,66





a) Pfit : période de fixation initiale du taux. C'est la période pendant laquelle le taux d'un contrat est fixe. Elle égale la durée du crédit lorsque le taux est fixe.

Pfit \leq un an : crédits dont le taux est révisable au moins une fois par an + crédits dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an. Pfit > un an : crédits à taux révisable selon une périodicité sup. à l'année + crédits à taux fixe de durée initiale sup. à un an

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 24 Taux d'usure des crédits aux particuliers et coût du crédit aux entreprises – France

(en %)

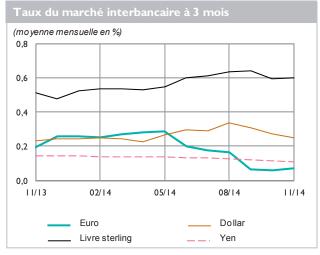
Coulle de l'usure ampliantes à mantin du let is un de la ménia de indimuée		20	14	
Seuils de l'usure applicables à partir du l ^{er} jour de la période indiquée	janv.	avril	juil.	oct.
Prêts aux particuliers entrant dans le champ d'application des articles L312 immobiliers)	-I à L312-36	du code de l	a consomm	ation (prêts
Prêts à taux fixe	5,04	5,19	5,11	4,85
Prêts à taux variable	4,5 I	4,64	4,71	4,53
Prêts relais	5,23	5,39	5,27	5,19
Prêts aux particuliers n'entrant pas dans le champ d'application des articles (crédits de trésorerie)	L312-1 à L3	12-36 du cod	le de la cons	ommation
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 €	20,23	20,27	20,35	20,28
Prêts d'un montant compris entre 3 000 € et 6 000 €	15,12	15,09	14,81	14,59
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 €	10,35	10,21	9,79	9,47

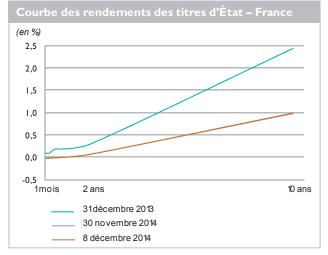
	20	13		2014	
	juil.	oct.	janv.	avril	juil.
Crédit aux entreprises					
Escompte					
≤ 15 245 €	2,69	3,09	3,10	3,17	2,93
> I 5 245 € et ≤ 45 735 €	3,23	3,91	3,63	4,30	4,14
> 45 735 € et ≤ 77 225 €	3,04	3,32	3,25	3,40	3,70
> 77 225 € et ≤ 304 898 €	2,15	2,52	2,40	2,81	2,41
> 304 898 € et ≤ 1 524 490 €	1,42	1,55	1,76	1,87	1,55
> 524 490 €	0,85	1,10	1,00	1,23	1,06
Découvert					
≤ 5 245 €	9,92	9,94	9,98	9,80	9,86
> 5 245 € et ≤ 45 735 €	6,19	6,66	6,82	6,47	6,52
> 45 735 € et ≤ 77 225 €	4,55	5,11	5,52	5,48	4,92
> 77 225 € et ≤ 304 898 €	3,69	3,87	4,16	3,74	3,36
> 304 898 € et ≤ 524 490 €	1,83	2,13	2,41	2,13	2,32
> 524 490 €	1,15	1,36	1,34	1,25	1,21
Autres crédits à court terme					
≤ 5 245 €	3,43	3,63	3,47	3,35	3,36
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	3,15	3,39	3,10	2,99	3,08
> 45 735 € et ≤ 77 225 €	2,61	2,73	2,64	2,49	2,77
> 77 225 € et ≤ 304 898 €	2,22	2,21	2,40	2,58	2,38
> 304 898 € et ≤ 524 490 €	1,74	1,72	1,70	1,80	1,77
> 524 490 €	1,80	1,92	1,92	1,93	1,95
Crédits à moyen et long termes					
≤ 15 245 €	3,20	3,22	3,20	3,06	2,98
> 5 245 € et ≤ 45 735 €	2,89	2,95	2,89	2,78	2,68
> 45 735 € et ≤ 77 225 €	2,88	2,89	2,92	2,84	2,68
> 77 225 € et ≤ 304 898 €	2,92	2,96	2,96	2,88	2,75
> 304 898 € et ≤ I 524 490 €	2,78	2,83	2,90	2,89	2,65
> I 524 490 €	2,38	2,50	2,44	2,59	2,30

Figure 25 Taux d'intérêt

(en %)

				M	oyenne m		a)				Taux
					20	14		I	ı	ı	directeur
	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	au
Taux d'intérêt interb	ancaires	à court te	rme								09/12/14
Euro											0,05
Au jour le jour	0,13	0,14	0,22	0,24	0,06	0,02	0,04	0,00	0,00	0,00	
À 3 mois	0,25	0,27	0,28	0,29	0,20	0,18	0,16	0,06	0,06	0,07	
Àlan	0,54	0,55	0,57	0,54	0,48	0,49	0,47	0,36	0,34	0,40	
Livre sterling											0,50
Au jour le jour	0,45	0,44	0,44	0,44	0,44	0,45	0,46	0,48	0,49	0,47	
À 3 mois	0,53	0,54	0,53	0,55	0,60	0,61	0,64	0,64	0,59	0,60	
Àlan	0,91	0,89	0,92	1,02	1,13	1,16	1,15	1,13	1,06	1,02	
Dollar											0,25
Au jour le jour	0,14	0,13	0,14	0,14	0,14	0,16	0,17	0,15	0,17	0,14	
À 3 mois	0,25	0,24	0,23	0,26	0,30	0,29	0,33	0,31	0,27	0,25	
Àlan	0,57	0,56	0,55	0,60	0,63	0,64	0,67	0,70	0,63	0,63	
Yen											0,10
Au jour le jour	0,07	0,06	0,06	0,06	0,05	0,05	0,06	0,05	0,04	0,04	
À 3 mois	0,14	0,14	0,14	0,14	0,13	0,13	0,13	0,12	0,11	0,11	
Àlan	0,27	0,26	0,25	0,27	0,28	0,25	0,22	0,23	0,18	0,18	
Taux des emprunts	phares à l	0 ans ^{b)}									
France	2,25	2,15	2,03	1,84	1,71	1,56	1,41	1,35	1,26	1,14	1
Allemagne	1,66	1,60	1,53	1,40	1,35	1,20	1,02	1,00	0,88	0,79	
Zone euro	3,09	2,89	2,61	2,55	2,28	2,16	1,99	1,85	1,69	1,62	
Royaume-Uni	2,75	2,73	2,68	2,63	2,70	2,64	2,46	2,49	2,23	2,13	
États-Unis	2,70	2,72	2,70	2,55	2,59	2,54	2,42	2,52	2,29	2,32	
Japon	0,60	0,62	0,62	0,60	0,59	0,54	0,5 l	0,54	0,49	0,47	





a) Court terme : moyenne des taux interbancaires du milieu de fourchette entre les taux offerts et demandés, extraits des cotations affichées par Reuters, à 16h30 pour l'euro, et à 11h30 pour les autres devises

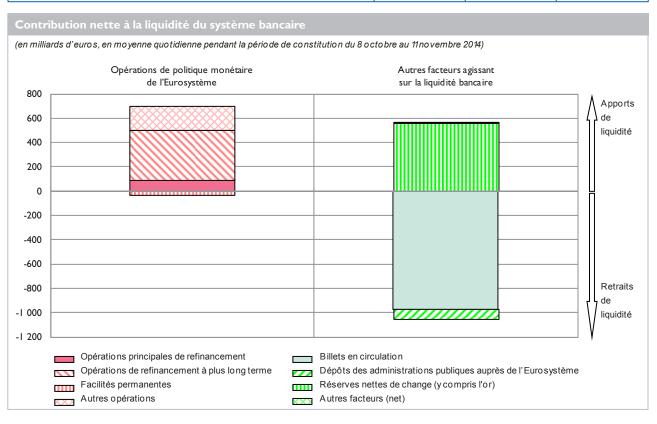
b) Taux affichés par Reuters à 16h30

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 26 Liquidité bancaire et refinancement – Zone euro

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne pendant la période de constitution du 8 octobre au 11 novembre 2014)

	Apports de liquidité	Retraits de liquidité	Contribution nette
ntribution à la liquidité du système bancaire			
(a) Opérations de politique monétaire de l'Eurosystème	701,2	31,0	670,3
Opération principale de refinancement	95,2		95,2
Opération de refinancement à plus long terme	412,5		412,5
Facilités permanentes	0,3	31,0	-30,7
Autres opérations	193,3	0,0	193,3
(b) Autres facteurs agissant sur la liquidité bancaire	567,7	I 049,7	-482,0
Billets en circulation		973,6	-973,6
Dépôts des administrations publiques auprès de l'Eurosystème		76,I	-76,1
Réserves nettes de change (y compris l'or)	562,0		562,0
Autres facteurs (net)	5,7		5,7
(c) Réserves constituées par les établissements de crédit (a) + (b)			188,
dont réserves obligatoires			105,7



Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 27
Taux directeurs de l'Eurosystème et réserves obligatoires

(en %

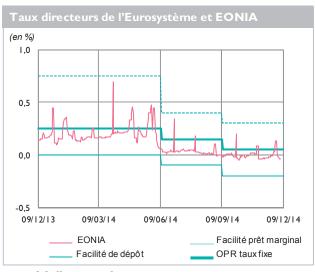
Taux directeurs de l'Eurosystème (dernières dates de modification)							
Opérati	on principale de	refinancement	Facilités permanentes				
Date	e de	T	Date	e de	D (- 24		
décision	valeur	Taux fixe	décision	valeur	Dépôt	Prêt marginal	
07/11/2013	13/11/2013	0,25	07/11/2013	13/11/2013	0,00	0,75	
05/06/2014	11/06/2014	0,15	05/06/2014	11/06/2014	-0,10	0,40	
04/09/2014	10/09/2014	0,05	04/09/2014	10/09/2014	-0,20	0,30	

(en %)

(41.14)							
Opérations principales d	e refinancement		Opérations de refinancement à plus long terme				
Taux marginal Taux m		Taux moyen pondéré		Taux marginal			
2014 29 octobre ^{a)}	0,05	0,05	2014 2 décembre	0,05			
5 novembre	0,05	0,05	3 décembre	0,05			
12 novembre	0,05	0,05	4 décembre	0,05			
19 novembre	0,05	0,05	5 décembre	0,05			
26 novembre	0,05	0,05	8 décembre	0,05			
3 décembre	0,05	0,05	9 décembre	0,05			

(en milliards d'euros, taux en %)

Réserves obligatoires (moyennes quotidiennes)								
Période de réserve prenant fin le		Réserves à	constituer	Réserves c	onstituées	Excé	dents	Taux de
		zone euro	France	zone euro	France	zone euro	France	rémunération
2014	13 mai	103,50	20,00	191,20	34,70	87,70	14,60	0,25
	10 juin	103,90	20,00	192,30	36,10	88,30	16,00	0,25
	8 juillet	104,40	20,30	214,30	38,60	109,80	18,30	0,15
	12 août	105,00	20,10	210,20	43,30	105,20	23,10	0,15
9	septembre	105,20	20,30	210,10	40,70	104,90	20,50	0,15
	7 octobre	105,30	20,10	192,60	35,00	87,30	14,90	0,05



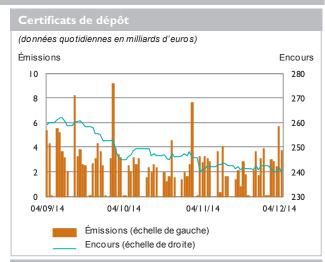


a) Appel d'offres à taux fixe

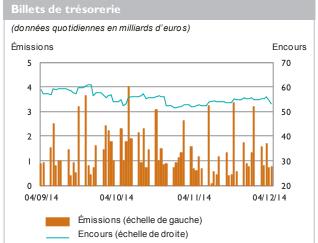
Sources : Banque centrale européenne, SEBC

Figure 28
Titres de créances négociables - France

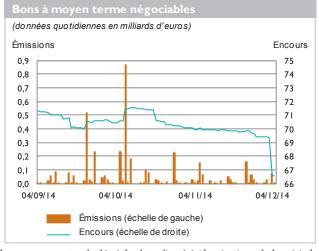
Certificats de dépôt			
	En milliard	s d'euros ^{a)}	Nombre
	Émissions	Encours	d'émetteurs
06/09/14 au 12/09/14	19,42	258,5 I	144
13/09/14 au 19/09/14	20,27	258,22	144
20/09/14 au 26/09/14	16,01	252,57	143
27/09/14 au 03/10/14	22,61	244,93	141
04/10/14 au 10/10/14	13,15	249,32	141
11/10/14 au 17/10/14	10,53	246,63	140
18/10/14 au 24/10/14	10,78	246,13	140
25/10/14 au 31/10/14	15,04	245,53	139
01/11/14 au 07/11/14	14,97	241,81	139
08/11/14 au 14/11/14	11,08	242,37	139
15/11/14 au 21/11/14	8,79	241,12	138
22/11/14 au 28/11/14	14,34	242,44	138
29/11/14 au 05/12/14	17,51	240,00	139



Billets de trésorerie			
	En milliard	s d'euros ^{a)}	Nombre
	Émissions	Encours	d'émetteurs
06/09/14 au 12/09/14	6,79	59,27	102
13/09/14 au 19/09/14	6,41	59,69	101
20/09/14 au 26/09/14	7,23	57,60	98
27/09/14 au 03/10/14	8,87	53,80	96
04/10/14 au 10/10/14	10,90	55,78	101
11/10/14 au 17/10/14	7,49	55,42	103
18/10/14 au 24/10/14	7,24	52,18	101
25/10/14 au 31/10/14	6,71	52,62	101
01/11/14 au 07/11/14	4,65	52,19	103
08/11/14 au 14/11/14	5,40	53,92	103
15/11/14 au 21/11/14	6,04	54,93	101
22/11/14 au 28/11/14	7,87	54,92	99
29/11/14 au 05/12/14	5,52	53,05	101



_ ` `	Bons à moyen terme négociables						
Bons à moyen term	e négociables	5					
	En milliards	s d'euros ^{a)}	Nombre				
	Émissions	Encours	d'émetteurs				
06/09/14 au 12/09/14	0,16	71,00	115				
13/09/14 au 19/09/14	0,14	70,04	115				
20/09/14 au 26/09/14	0,80	70,58	116				
27/09/14 au 03/10/14	0,12	70,44	116				
04/10/14 au 10/10/14	1,30	71,52	116				
11/10/14 au 17/10/14	0,18	71,40	116				
18/10/14 au 24/10/14	0,06	70,3 I	116				
25/10/14 au 31/10/14	0,24	70,09	115				
01/11/14 au 07/11/14	0,26	69,93	116				
08/11/14 au 14/11/14	0,04	69,89	116				
15/11/14 au 21/11/14	0,08	69,79	116				
22/11/14 au 28/11/14	0,25	69,42	115				
29/11/14 au 05/12/14	0,11	66,57	115				



a) Les émissions en euros sont cumulées sur la période de référence et les encours sont calculés à la date d'arrêté (dernier jour de la période considérée).









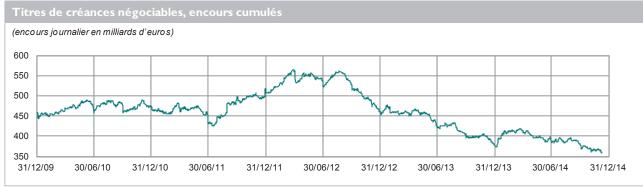


Figure 30 Titres d'OPC – France

	2013	20	14	2014
	déc.	mars	juin	sept.
Actif net des OPC par catégories				
OPC monétaires	318,23	323,32	308,41	303,90
OPC obligations	207,92	220,76	228,87	
OPC actions	272,06	277,90	286,02	
OPC diversifiés	272,34	276,66	284,68	
OPC de fonds alternatifs	12,50	12,91	12,77	
OPC garantis	0,00	0,00	0,00	
Fonds à formule	43,04	41,57	38,10	

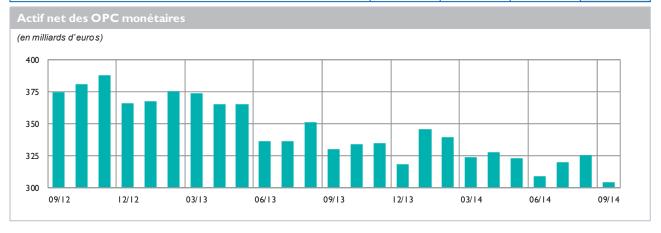


Figure 3 l Émissions de titres de dette et d'actions cotées par les résidents français

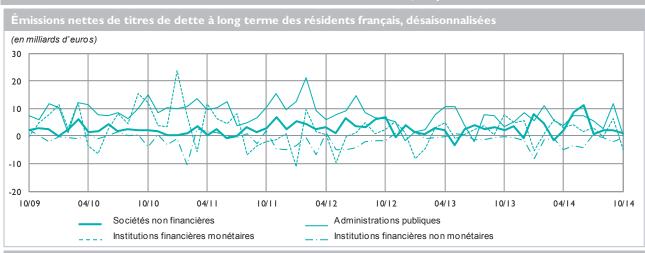
	Enco	urs ^{a)}	Émissions nettes ^{b)}								
	2013	2014	Cumul	2014							
	oct. c)	oct. c)	12 mois	août ^{c)} sept. ^{c)}		oct. c)					
Titres de dette des résidents français											
Total	3 344,4	3 442,7	98,2	8,9	13,5	-16,2					
Sociétés non financières	498,3	549,8	51,5	2,9	1,2	3,3					
court terme (≤ 1 an)	41,5	50,3	8,8	0,7	-0,7	2,4					
long terme (> 1 an)	456,7	499,5	42,7	2,2	2,0	0,9					
Administrations publiques	I 606,2	l 677,6	71,4	8,2	13,5	-12,5					
court terme (≤ 1 an)	208,3	206,5	-1,8	5,5	1,9	-12,7					
long terme (> 1 an)	1 397,9	1 471,2	73,2	2,8	11,6	0,2					
Institutions financières monétaires d)	1 106,5	1 109,9	3,4	-1,7	1,2	-6,8					
court terme (≤ 1 an)	252,4	232,5	-19,9	-1,3	-5,0	-1,9					
long terme (> 1 an) ^{d)}	854,1	877,3	23,3	-0,4	6,2	-4,9					
Institutions financières non monétaires ^{e)}	133,4	105,4	-28,0	-0,6	-2,4	-0,3					

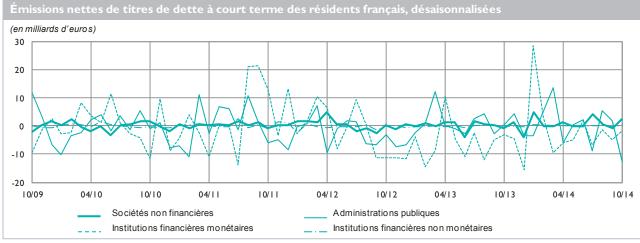
(en milliards d'euros)

	Enco	urs ^{f)}	Émi	ssions nette	Émissions brutes ^{g)}	Rachats g)	
	2013	2013 2014 Cumul 2014		14	Cumul	Cumul	
	oct.	oct.	12 mois	sept.	oct.	12 mois	12 mois
Actions françaises cotées							
Total	I 539,7	I 559,I	10,8	1,0	0,0	21,4	10,6
Sociétés non financières	I 327,4	1 339,3	9,1	0,7	0,1	19,7	10,6
Institutions financières monétaires	145,0	150,3	1,2	0,2	0,0	1,2	0,0
Institutions financières non monétaires	67,3	69,5	0,5	0,1	-0,1	0,5	0,0

- a) L'encours des titres de dette est exprimé en valeur nominale.
- b) Les chiffres mensuels sont corrigés des variations saisonnières. Le cumul sur 12 mois est donné en brut.
- c) Données éventuellement révisées
- d) Hors impact des opérations internes aux groupes bancaires
- e) Y compris parts émises par les FCC
- f) L'encours des actions cotées est valorisé au prix de marché.
- g) Données non cvs

Figure 32 Émissions de titres de dette et d'actions cotées des résidents français par secteur émetteur





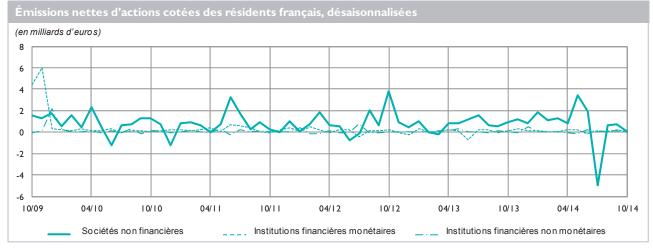
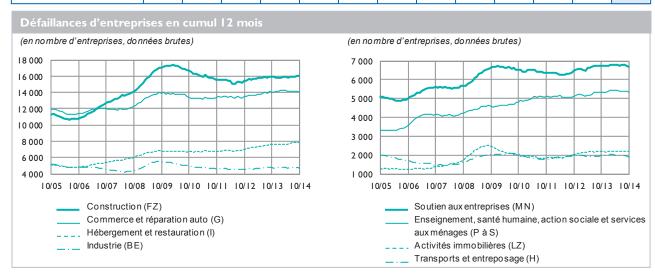


Figure 33 État des défaillances d'entreprises par secteur – France

(en nombre d'entreprises, données brutes, cumul 12 mois)

	2013			2014									
	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	I 287	I 287	1 315	I 336	I 359	I 379	1 381	I 373	I 379	I 348	I 348	I 343	I 336
Industrie (BE)	4 755	4 736	4 750	4 758	4 772	4 750	4 767	4 7 1 8	4 750	4 756	4 733	4 769	4 729
Construction (FZ)	15 943	15 920	15 739	15 749	15 848	15 866	15 858	15 809	15 912	15 947	15 942	15 987	15 997
Commerce et réparation auto (G)	14 070	14 031	14 127	14 130	14 291	14 238	14 283	14 153	14 130	14 100	14 090	14 134	14 061
Transports et entreposage (H)	I 960	I 966	I 997	I 993	2 026	2 024	2 006	2 001	I 984	I 993	I 983	I 945	I 875
Hébergement et restauration (I)	7 603	7 586	7 576	7 565	7 623	7 608	7 677	7 669	7 760	7811	7 840	7 855	7 860
Information et communication (JZ)	I 557	I 578	I 602	I 597	I 609	I 635	I 628	1 610	I 594	I 546	I 546	I 560	I 547
Activités financières et d'assurance (KZ)	I 145	I I48	1 168	1 195	1 215	I 209	I 224	I 253	I 272	I 248	I 257	I 272	I 278
Activités immobilières (LZ)	2 180	2 173	2 155	2 175	2 208	2 184	2 184	2 198	2 201	2 220	2 2 1 4	2 2 1 8	2 2 1 9
Soutien aux entreprises (MN)	6 738	6 729	6 729	6 756	6810	6814	6 808	6 804	6 735	6 767	6 782	6 733	6 673
Enseignement, santé													
humaine, action sociale et services aux ménages (P à S)	5 347	5 321	5 352	5 368	5 441	5 457	5 456	5 423	5 390	5 365	5 362	5 392	5 353
Secteur inconnu	93	88	88	90	99	106	110	107	105	110	114	114	120
Total des secteurs	62 678	62 563	62 598	62 712	63 301	63 270	63 382	63 118	63 212	63 211	63 211	63 322	63 048



NB : Les codes sur deux caractères correspondent au niveau d'agrégation A10 ; ceux sur un caractère aux sections de la NAF rév.2 A21. Données provisoires sur le dernier mois

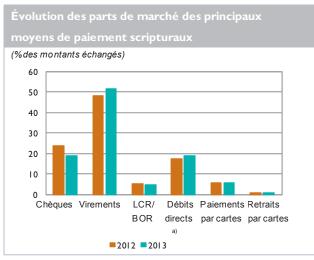
Figure 34 Systèmes de paiement de masse – France

(moyenne quotidienne en millions d'euros, part en % sur le dernier mois)

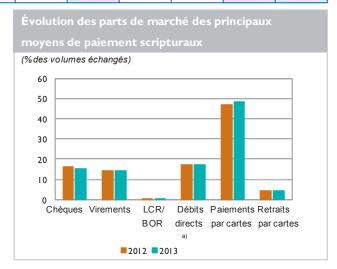
	2010	2011	2012	2013	2014		2014	
					sept.	oct.	nov.	Part
Chèques	5 590	5 478	4 947	3 986	3 404	3 789	3 484	17,2
Virements	8 865	9 646	10 167	10 827	10 581	10 958	10 958	54,I
dont virements SEPA	683	2 555	4 130	5 967	10 581	10 958	10 958	54,I
LCR/BOR	1 138	I 142	I 079	981	900	816	983	4,9
Prélèvements	I 827	I 938	2 004	2 048	I 824	2 066	I 749	8,6
TIP	133	130	131	129	193	291	163	0,8
Télérèglements	1 141	I 343	I 49 I	l 766	2 089	2 092	I 527	7,5
Paiements par cartes	I 009	I 085	I 152	I 200	I 205	1 159	I 233	6,I
Retraits par cartes	140	145	146	147	150	138	143	0,7
Total	19 844	20 907	21 116	21 085	20 346	21 308	20 240	100,0

(moyenne quotidienne en milliers d'opérations, part en % sur le dernier mois)

	2010	2011	2012	2013	2014		2014	
					sept.	oct.	nov.	Part
Chèques	9 507	9 1 1 2	8 588	8 040	7 128	7 749	7 437	13,8
Virements	7 356	7 549	7 593	7 722	7 638	7 847	7 940	14,7
dont virements SEPA	270	I 400	2 154	3 641	7 638	7 847	7 940	14,7
LCR/BOR	311	303	291	281	243	255	291	0,5
Prélèvements	8 194	8 502	8 680	8 737	8 197	9 297	8 1 68	15,1
TIP	364	342	320	301	307	479	320	0,6
Télérèglements	66	76	101	127	135	251	169	0,3
Paiements par cartes	21 505	22 969	24 489	25 868	27 017	25 984	27 355	50,6
Retraits par cartes	2 375	2 422	2 407	2 397	2 463	2 266	2 328	4,3
Total	49 677	51 275	52 469	53 472	53 129	54 128	54 009	100,0





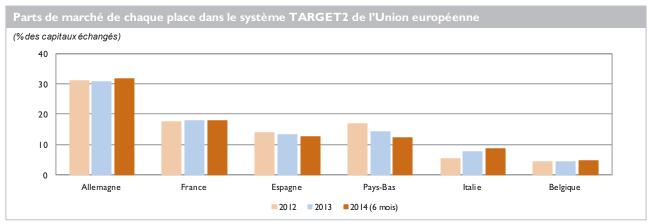


Sources : GSIT, STET Réalisé le 10 décembre 2014

Figure 35 Systèmes de paiement de montant élevé – Union européenne

(moyenne quotidienne en milliards d'euros, part en % sur le dernier mois)

	2010 2011 2012 2013			2014		2014		
					sept.	oct.	nov.	Part
France	365	398	431	343	339	329	310	17,2
Allemagne	829	818	764	594	607	589	598	33,2
Autriche	27	27	25	21	29	31	28	1,5
Belgique	95	106	104	84	82	82	79	4,4
Chypre	2	2	3	1	- 1	0	0	0,0
Espagne	342	367	345	255	231	256	227	12,6
Estonie	-	I	I	1	I	I	1	0,0
Finlande	35	47	85	39	45	42	37	2,1
Grèce	28	23	20	34	21	22	20	1,1
Irlande	30	21	17	15	14	13	14	0,8
Italie	129	129	128	147	146	152	139	7,7
Lettonie	_	_	_	-	1	1	I	0,1
Luxembourg	40	57	70	67	63	71	72	4,0
Malte	0	0	I	0	0	0	0	0,0
Pays-Bas ^{a)}	300	308	412	272	223	214	209	11,6
Portugal	20	22	14	- 11	10	10	9	0,5
Slovaquie	3	3	3	2	2	3	3	0,1
Slovénie	2	2	3	2	5	3	2	0,1
EPM-BCE	37	36	35	29	38	39	38	2,1
Total TARGET2 zone euro b)	2 283	2 368	2 462	1918	I 858	I 859	I 789	99,3
Hors zone euro	16	17	15	17	14	13	13	0,7
Total TARGET2 Union européenne b)	2 299	2 385	2 477	I 935	I 873	I 872	I 803	100,0
Euro I c)	241	249	226	191	183	183	nd	



La somme des composantes peut ne pas être égale au total (ou à 100) en raison des arrondis.

Depuis janvier 2009, une nouvelle méthodologie de collecte et de reporting statistique a été mise en place sur les données TARGET2 afin d'améliorer la qualité des données. Cet élément doit être pris en considération lors des comparaisons des données 2009 avec les données antérieures.

- a) Depuis le 19 mai 2008, les opérations du Royaume-Uni transitent par ce pays.
- b) Composition variable en fonction des pays qui participent aux systèmes de paiement en euros.
- c) Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro (ABE). Comprend les paiements de détail enregistrés dans STEP1.

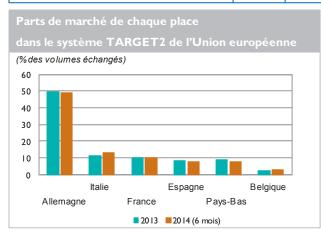
Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

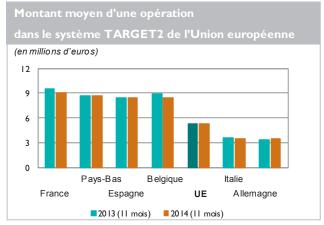
Réalisé le 10 décembre 2014

Figure 36
Systèmes de paiement de montant élevé – Union européenne

(moyenne quotidienne en nombre d'opérations, part en % sur le dernier mois)

	2010	2011	2012	2013	2014			2014
					sept.	oct.	nov.	Part
France	31 850	34 139	33 830	35 753	34 649	36 387	34 602	10,
Allemagne	173 218	172 884	175 611	179 655	165 840	164 836	168 696	49,
Autriche	5 266	6 294	6711	4719	4 424	4 392	4 429	1,
Belgique	9 454	10 265	9 955	9 322	10 337	9 695	9 325	2
Chypre	466	515	613	872	499	504	481	0
Espagne	29 195	29 509	29 760	30 105	26 757	28 704	28 870	8
Estonie	_	329	360	417	486	549	971	0
Finlande	I 589	l 571	1611	I 596	I 690	I 63 I	I 623	0
Grèce	5 904	5 861	4 335	4 292	3 416	3 479	3 361	- 1
Irlande	4 961	4 376	4012	3 589	3 575	3 554	3 667	I
Italie	33 649	33 643	34 837	40 711	42 258	45 426	43 356	12
Lettonie	_	_	_	_	I 386	I 369	I 800	0
Luxembourg	3 033	3 229	3 509	4 398	4 497	5 009	5 124	I
Malte	65	72	157	236	199	205	209	0
Pays-Bas a)	33 304	32 490	33 144	31 300	22 623	23 008	22 778	6
Portugal	4 206	4 165	4 166	4 276	4 466	4 662	4 425	I
Slovaquie	582	730	I 090	I 255	884	932	969	0
Slovénie	3 023	3 039	2 786	2 697	2 763	2 725	2 85 1	0
EPM-BCE	333	379	553	590	672	677	667	0
Total TARGET2 zone euro b)	340 099	343 488	347 040	355 785	331 419	337 743	338 205	98
Hors zone euro	3 281	5 0 1 7	7 145	7 3 1 3	6 007	6 184	6 158	I
Total TARGET2 Union européenne b)	343 380	348 505	354 185	363 099	337 426	343 926	344 363	100
Euro I c)	343 380	348 505	354 185	363 099	219 326	217719	nd	





La somme des composantes peut ne pas être égale au total (ou à 100) en raison des arrondis.

Depuis janvier 2009, une nouvelle méthodologie de collecte et de reporting statistique a été mise en place sur les données TARGET2 afin d'améliorer la qualité des données. Cet élément doit être pris en considération lors des comparaisons des données 2009 avec les données antérieures.

a) Depuis le 19 mai 2008, les opérations du Royaume-Uni transitent par ce pays.

b) Composition variable en fonction des pays qui participent aux systèmes de paiement en euros.

c) Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro (ABE). Comprend les paiements de détail enregistrés dans STEP1.

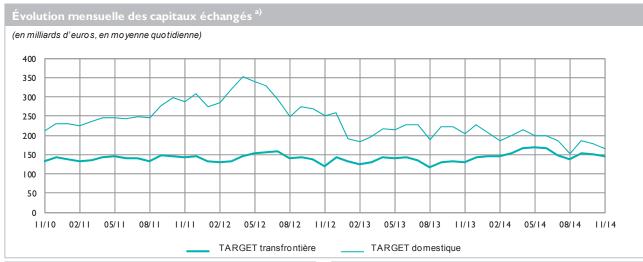
Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

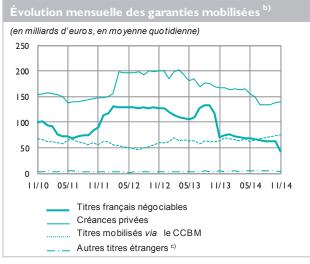
Réalisé le 10 décembre 2014

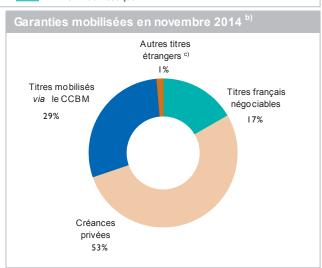
Figure 37
Systèmes de paiement de montant élevé – France

(moyenne quotidienne en milliards d'euros, part en % sur le dernier mois)

	2010	2011	2012	2013	2014		2014	
					sept.	oct.	nov.	Part
Garanties mobilisées dans TARGET domestique France ^{b)}								
Titres français négociables	105,7	81,6	127,4	109,8	63,3	62,8	43,9	16,7
Créances privées	149,8	146,4	189,9	180,7	134,6	137,0	139,6	53,I
Titres mobilisés via le CCBM	76,9	60,5	53,7	63,7	70, 4	72,7	75,9	28,9
Autres titres étrangers ^{c)}	5,9	3,5	2,7	3,4	5,2	5,0	3,5	1,3
Total	338,3	292,0	373,8	357,6	273,5	277,5	262,9	100,0







- a) Depuis le 18 février 2008, les systèmes TBF (composante française de TARGET) et PNS ont laissé place à TARGET2-Banque de France, seul système de paiement de montant élevé français.
- b) Jusqu'au 15 février 2008, les montants indiqués représentaient les garanties effectivement mobilisées pour le crédit intrajournalier dans TBF. Depuis la mise en place de 3G (Gestion Globale des Garanties) et de TARGET2-Banque de France le 18 février 2008, les montants indiqués représentent le collatéral déposé dans un « pool » d'actifs mobilisables pour les opérations de politique monétaire et/ou de crédit intrajournalier.
- c) Autres titres étrangers mobilisés via les liens entre les systèmes de règlement livraison de titres

Source : Banque de France Réalisé le 10 décembre 2014

Notice méthodologique

I | Situation économique générale

I | I Compétitivité

Les indicateurs de compétitivité sont calculés selon la méthodologie présentée par L. Buldorini *et alii* ¹. Les pondérations, égales à la moyenne des parts à l'importation et à l'exportation, prennent notamment en compte la concurrence sur les marchés tiers (double pondération à l'exportation). Elles sont calculées sur la base des échanges de produits manufacturés en moyenne sur les années 1995 à 2009. Pour les pays de l'Union européenne, les IPC utilisés comme déflateurs sont les indices de prix à la consommation harmonisés.

Le groupe de 24 pays partenaires de l'OCDE est constitué de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, de la Corée du Sud ,du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de la Finlande, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, du Japon, du Luxembourg, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, du Portugal, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse.

Le groupe de 46 pays partenaires est constitué de pays de l'Union européenne (l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède), de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Chine, de la Corée du Sud, des États-Unis, de Hong Kong, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Islande, d'Israël, du Japon, de la Malaisie, du Maroc, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, de Singapour, de la Suisse, de Taïwan, de la Thaïlande, de la Turquie et du Venezuela.

I 2 La balance des paiements

Définitions

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières entre les résidents français et les non-résidents au cours d'une période donnée. Elle est présentée conformément aux prescriptions internationales du 6° *Manuel de balance des paiements* du Fonds monétaire international (FMI) ². Elle alimente le compte du «Reste du monde» de la comptabilité nationale.

Les résidents sont les personnes physiques ayant leur centre d'intérêt économique prédominant en France, quelle que soit leur nationalité – à l'exception des fonctionnaires et militaires étrangers en poste en France –, les fonctionnaires et autres agents publics français en poste à l'étranger ou mis à la disposition d'organisations internationales ou d'autres employeurs non résidents, les personnes morales, françaises ou étrangères, pour leurs établissements en France, lorsqu'il y a existence d'une activité économique réelle exercée en France par des unités de production autonomes, quelle qu'en soit leur forme juridique.

Les non-résidents sont les personnes physiques étrangères ou françaises qui vivent habituellement à l'étranger – c'est-à-dire qui y ont leur installation effective, à l'exception des représentations françaises et des fonctionnaires français en poste à l'étranger –, ainsi que les personnes morales étrangères ou françaises, pour leurs établissements à l'étranger, lorsqu'il y a existence d'une activité économique réelle exercée à l'étranger par des unités de production autonomes, quelle qu'en soit la forme juridique.

Pour l'élaboration des statistiques de balance des paiements, la France comprend la métropole, la principauté de Monaco, les départements d'outre-mer

I Buldorini, Makrydakis et Thimann (2002): "The effective exchange rates of the euro", BCE, Occasional Paper, n° 2, consultable sur le site de la BCE (http://www.ecb.int/pub/pdf/scpops/ecbocp2.pdf)

² L'acronyme anglais « BPM6 », pour « Balance of Payments Manual – 6th version », est également utilisé.

(Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte), les collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon³. Tous les autres pays, territoires et institutions constituent «l'étranger» ou le «reste du monde».

Mode d'enregistrement

Par convention, on affecte un signe positif à toute transaction courante, à l'exception des acquisitions effectuées pour le négoce qui sont enregistrées avec un signe négatif (dans ce cas particulier, la valeur des biens acquis par un négociant n'est pas comptabilisée comme une importation; elle est déduite de la valeur de l'exportation qui, elle, est représentative de la revente; c'est ainsi une exportation nette de la valeur d'acquisition qui est enregistrée).

S'agissant du «haut de balance», constitué des transactions courantes, un solde (crédit moins débit)

positif indique un excédent des recettes sur les dépenses et donc des entrées de capitaux. S'agissant du «bas de balance», constitué des opérations en avoirs et en engagements du compte financier, un chiffre positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements, tandis qu'un chiffre négatif représente une diminution des avoirs ou des engagements. Un solde positif des flux du compte financier représente donc un accroissement des créances (avoirs) nettes de la France et un solde négatif une réduction de ces créances (avoirs) nettes. Une augmentation simultanée, pour le même montant, des avoirs et des engagements, ne modifie pas le solde du compte financier.

La balance des paiements est établie chaque mois, dans une forme simplifiée et à partir d'estimations pour un certain nombre de postes, selon un calendrier annoncé à l'avance, environ six semaines après la fin du mois sous revue. Les révisions trimestrielles

		+	-		
Transactions	Crédit	Recette (par exemple : exportation, réception d'un dividende ou d'une prestation)	Dépense (acquisition de biens lors d'une transaction de négoce)		
courantes	Débit	Dépense (par exemple : importation, envoi de fonds)			
	Solde	Excédent	Déficit		
	Avoirs	Augmentation des avoirs (par exemple, un investissement direct à l'étranger représente la constitution d'un actif sur l'étranger)	Diminution des avoirs (par exemple, une cession de bons du Trésor américain par un résident constitue une diminution de créance sur les États-Unis)		
Compte financier	Engagements	Augmentation des engagements (par exemple un emprunt auprès de banques étrangères constitue une augmentation des engagements vis-à-vis de l'étranger) ^{a)}	Diminution des engagements (par exemple, l'amortissement d'obligations d'État françaises détenues par des non-résidents est une opération de remboursement se traduisant par un réduction de la dette publique vis-à-vis de l'étrange donc des engagements) ^{b)}		
	Net	Accroissement des avoirs nets de la France	Diminution des avoirs nets de la France		

a) Cette opération a pour contrepartie immédiate l'augmentation des avoirs d'une banque centrale ou d'une banque correspondante étrangère (opération de signe positif, mais dans les avoirs).

Entrée de capitaux

Sortie de capitaux

b) En contrepartie, il se produit une diminution des avoirs d'une banque centrale ou d'une banque correspondante étrangère (opération de signe négatif, mais dans les avoirs).

³ Les autres collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Wallis et Futuna) et la Nouvelle-Calédonie, qui ne sont juridiquement pas membres de l'Union européenne ou de la zone euro, sont exclues du champ statistique de la balance des paiements de la France. Les deux principales de ces collectivités, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie, disposent par ailleurs de leur propre balance des paiements réalisée par l'Institut d'émission d'outre-mer.

sont publiées environ 85 jours après la fin du trimestre de référence; fondées sur des collectes plus complètes, elles permettent d'améliorer la qualité des données et de fournir une information plus détaillée. Les révisions annuelles, publiées en juin, concernent habituellement non seulement l'année précédente, mais également les deux années antérieures.

Les premiers résultats mensuels publiés sont qualifiés de provisoires. Les données trimestrielles après révision et les données de l'année précédant l'année en cours ont le statut de résultats semi-définitifs. Les données des années antérieures sont qualifiées de résultats définitifs.

Secteurs institutionnels

Dans certaines parties de la balance des paiements – les revenus secondaires, les investissements de portefeuille, les «autres investissements» –, les échanges recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur institutionnel auquel appartient le résident impliqué dans l'opération. On distingue dans ce cas :

- la Banque de France;
- le secteur des administrations publiques (APU), qui regroupe l'État, les organismes divers d'administration centrale (ODAC), les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale;
- le secteur des institutions financières monétaires (IFM) hors banque centrale, comprenant les établissements de crédit résidents tels que définis par la législation communautaire ⁴ et toutes les autres institutions financières résidentes dont l'activité consiste à recevoir des dépôts (ou de proches substituts de dépôts) de la part d'entités autres que des IFM et qui, pour leur propre compte, consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Cette catégorie comprend également les institutions monétaires électroniques, c'est-à-dire celles qui pratiquent l'intermédiation financière principalement par l'émission de monnaie électronique. La Caisse des dépôts et consignations, les organismes de placement

collectif ⁵ monétaires, les sociétés de financement et la Caisse nationale d'Épargne sont aussi inclus dans le secteur des IFM ;

• les «autres secteurs», qui regroupent les agents économiques autres que ceux inclus dans les trois secteurs précédents : les autres sociétés financières (sociétés d'assurance, entreprises d'investissement, organismes de placement collectif – sauf les OPC monétaires qui sont classés parmi les institutions financières monétaires), les entreprises industrielles et commerciales, les ménages et entrepreneurs individuels, et les institutions sans but lucratif au service des ménages (associations, fondations...), fréquemment désignées sous le sigle ISBLSM.

Les principales composantes de la balance des paiements

Définies par le 6e Manuel de balance des paiements du FMI, les composantes de la balance des paiements sont réparties entre le compte de transactions courantes, le compte de capital et le compte financier. Le poste des erreurs et omissions nettes est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, à la différence d'un système simple de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction, mais résultent de déclarations ou d'enquêtes provenant de sources différentes. Les erreurs et omissions traduisent les décalages statistiques issus d'incertitudes dans les taux de couverture de certaines collectes, de décalages de période, de différences de méthode... Sur moyenne période, les erreurs et omissions tendent à s'annuler.

Le compte de transactions courantes regroupe les flux de biens, services, revenus primaires et revenus secondaires entre la France et le reste du monde. Les échanges de biens sont évalués à partir des statistiques du commerce extérieur de la direction générale des Douanes et Droits indirects, retraitées pour être en conformité avec la méthodologie de la balance des paiements ⁶, auxquelles sont ajoutées les transactions relatives à l'avitaillement, ce qui constitue les marchandises générales, et le négoce international.

⁴ Les établissements de crédit sont définis comme les entreprises dont l'activité consiste à recevoir du public des dépôts (ou d'autres fonds remboursables) et à octroyer des crédits pour leur propre compte (article 4 du règlement UE n° 575/2013 du 26 juin 2013).

⁵ Désignés ci-après par le sigle OPC.

⁶ Les données douanières sont publiés en CAF/FAB : les importations incluent le coût des assurances et du fret («CAF»), tandis que les exportations sont mesurées à leur valeur au passage de la frontière («franco à bord»). Il faut effectuer un retraitement pour obtenir des données FAB/FAB – conformes à la méthodologie de la balance des paiements –, retraitement aui reventile les coûts d'assurance et de fret dans les services correspondants.

Les échanges de services hors voyages sont subdivisés en plusieurs postes selon leur nature économique. Parmi les postes mis en évidence par la balance des paiements, figurent notamment les transports – ventilés entre les transports maritimes, aériens et les autres transports –, les services de construction, les services d'assurance et de pension, les services financiers, les commissions pour usage de propriété intellectuelle, les services de télécommunication, d'informatique et d'information, les autres services aux entreprises (services de recherche et développement, services de conseil en gestion, services techniques...), ainsi que les services personnels, culturels et relatifs aux loisirs.

Les voyages constituent un poste particulier au sein des services, étant définis non par la nature économique de l'échange, mais par les modalités de celui-ci. La ligne voyages reflète au crédit l'ensemble des dépenses des non-résidents en France effectuées au titre de leurs frais de séjour à l'occasion d'excursions, de voyages touristiques ou de voyages d'affaires, de durée inférieure à un an, ainsi que les frais engagés au titre des services personnels (de santé, de scolarité, etc.) acquis auprès de résidents; au débit, les dépenses de même nature effectuées par des résidents français à l'étranger. Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont pas enregistrées sous cette ligne, mais avec les services de transport. À l'inverse, les transports intérieurs effectués par des non-résidents et les transports à l'intérieur d'un pays étranger effectués par des résidents sont en principe inclus dans les voyages.

Les revenus primaires représentent les flux qui reviennent aux agents économiques pour leur participation au processus de production («rémunérations des salariés»), pour la fourniture d'actifs financiers («revenus des investissements») ou pour la location de ressources naturelles («loyers»). Les impôts et subventions sur les produits et la production sont également inclus dans les revenus primaires.

Les rémunérations des salariés comprennent les salaires, gages, traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (travailleurs frontaliers, saisonniers, en mission de courte durée) et inversement, ainsi que les cotisations

sociales employeurs et employés. Les revenus des investissements correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs. Ils sont décomposés en fonction de la nature des opérations financières auxquelles ils se rattachent : revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille, revenus des autres investissements et revenus des avoirs de réserve (cf. ci-après pour une définition des rubriques du compte financier).

Les revenus secondaires représentent les transactions entre résidents et non-résidents qui ne font pas intervenir le transfert de propriété d'un actif fixe ou le transfert de fonds lié à l'acquisition d'un actif fixe. Ils sont ventilés par secteur institutionnel.

Les revenus secondaires des administrations publiques comprennent notamment les versements au titre de la coopération internationale, les contributions de la France aux dépenses des organisations internationales, les recettes et versements d'impôts en provenance et à destination d'administrations publiques étrangères effectués dans le cadre de conventions fiscales, les versements des administrations de sécurité sociale à des travailleurs ou à d'anciens travailleurs non-résidents et à leurs ayant-droits, ainsi que les opérations avec les institutions européennes, hormis les concours alloués à la France au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), qui sont enregistrés, conformément à la méthodologie internationale, dans les transferts en capital.

Les revenus secondaires des autres secteurs regroupent deux rubriques, les transferts personnels, qui comprennent principalement les envois de fonds des travailleurs, et les autres opérations. Les envois de fonds des travailleurs correspondent aux montants transférés à l'étranger par des travailleurs résidents et vice-versa. Les autres opérations comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles les dons et versements humanitaires en faveur de personnes physiques et morales, les primes et indemnités d'assurance, les subventions et donations, les indemnités pour rupture de contrat, cautions et dédommagements, les prix littéraires, artistiques ou scientifiques, etc.

⁷ Cette catégorie correspond aux ressources naturelles (terrains, droits d'exploitation du sous-sol, des eaux, des forêts...), aux contrats, baux et licences, ainsi qu'aux actifs de commercialisation (marques et modèles déposés, logos, noms de domaine...).

Le compte de capital regroupe les transferts en capital, c'est-à-dire les opérations qui donnent lieu au transfert de propriété d'un actif fixe ou à la remise d'un engagement par le créancier sans que rien ne soit reçu en échange – remises de dettes, pertes sur créances, aides à l'investissement – ainsi que les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits ⁷.

Le compte financier est décomposé en plusieurs rubriques en fonction de la nature et de la finalité des opérations, investissements directs, investissements de portefeuille, instruments financiers dérivés, «autres investissements» et avoirs de réserve. Les rubriques sont subdivisées en créances et engagements, puis ventilées selon le type d'opération ou d'instrument et enfin selon le secteur résident concerné.

Les investissements directs recouvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir ou de liquider une influence dans sa gestion. La notion d'investissement direct est donc plus large que celle de contrôle. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'une personne physique ou morale (l'investisseur) détient au moins 10 % des droits de vote – ou, à défaut, 10 % du capital social – d'une entreprise «investie».

L'investissement direct met en relation des entités apparentées, c'est-à-dire :

- une entité «investisseur direct» (maison-mère) et une ou plusieurs entreprises investies, qu'il s'agisse de succursales, de filiales ou d'autres entreprises affiliées;
- des entreprises «investies» (sociétés sœurs) entre elles.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie, mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie et, plus généralement, l'ensemble des opérations financières à l'exception des opérations entre établissements de crédit et intermédiaires financiers affiliés). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

Les investissements directs sont présentés selon le principe directionnel étendu. Dans cette présentation alternative, les prêts entre sociétés appartenant à un même groupe international ne sont pas classés en fonction du sens du prêt, mais d'après la résidence de la tête de groupe. Le terme «principe directionnel» se réfère à l'incidence de cette méthode sur le «sens du prêt» et le terme «étendu» signale que le principe directionnel vaut à la fois pour les relations classiques mère-filiale et pour les relations entre sociétés sans lien direct en capital mais appartenant au même groupe (« sociétés sœurs »). Cette méthode, qui aboutit à ce que les montants de flux et d'encours de prêts transfrontières croisés au sein d'un même groupe se compensent entre eux, fait diminuer substantiellement le volume global des flux et des stocks d'investissements directs français à l'étranger et étrangers en France par rapport aux données élaborées selon la méthodologie standard définie par le Manuel de balance des paiements du FMI. La signification des agrégats d'investissements directs, en flux et en stocks, en est renforcée 8.

Les investissements directs français à l'étranger et étrangers en France sont décomposés par nature d'opérations entre :

- les investissements immobiliers et les opérations en capital social, qui comprennent les acquisitions de biens immobiliers, les créations, acquisitions ou extensions d'entreprises, réalisées sous forme d'acquisitions de titres ou d'actifs productifs, les subventions d'équilibre et les conversions de prêts en capital;
- le réinvestissement des bénéfices, qui correspond à la part des résultats nets courants des entreprises investies revenant à la maison-mère au cours d'un exercice comptable, diminuée des dividendes versés à la maison-mère au cours du même exercice;
- les autres opérations, qui recouvrent les opérations de prêts, avances, dépôts, à court et long termes, entre sociétés affiliées, à l'exception des crédits et dépôts entre les banques et intermédiaires financiers résidents et leurs correspondants étrangers, classés en «autres investissements».

Les investissements de portefeuille retracent toutes les opérations sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception des opérations comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés et des opérations de cession temporaire. Les positions courtes, nées de la vente à découvert de titres empruntés, sont déduites des avoirs des résidents.

Les flux sont partagés en avoirs et engagements et ensuite décomposés en fonction de la nature des titres échangés: actions et titres d'OPC, obligations et titres assimilés (c'est-à-dire tous les titres d'emprunt à plus d'un an d'échéance initiale), titres de créance à court terme (dont l'échéance est inférieure à un an). Les flux par catégorie d'instruments sont ensuite partagés en fonction du secteur résident détenteur (pour les avoirs) ou émetteur (pour les engagements). Les flux sont calculés à partir des variations d'encours, corrigées de l'impact des effets de valorisation (change et valorisation boursière) et des reclassifications statistiques.

Les instruments financiers dérivés comprennent les primes sur instruments conditionnels et les contrats à terme, achetés ou vendus par les banques résidentes et par les autres secteurs, ainsi que les appels de marge, les soultes et les intérêts sur *swaps*. Les encours des instruments financiers dérivés sont valorisés à la valeur de marché.

Les autres investissements englobent toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Cette rubrique se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'étranger (y compris les prises et mises en pension livrée), puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts, dépôts et emprunts, autres avoirs et engagements), et enfin par secteur résident à l'origine des créances et des engagements. Les opérations de prêts et emprunts du secteur bancaire, par exemple celles qui financent le commerce international ou celles qui ont pour contrepartie des opérations d'investissement sur titres, jouent généralement un rôle important dans les mouvements de cette rubrique. On distingue en particulier les flux des institutions financières monétaires - IFM -, qui sont cohérents avec les informations destinées à l'élaboration des statistiques monétaires.

Les avoirs de réserve représentent les avoirs extérieurs qui sont à la disposition immédiate et sous le contrôle des autorités monétaires. Depuis la création de la zone euro, seuls les mouvements affectant la partie des réserves de change non transférées à la BCE et qui restent gérées par la Banque de France figurent dans la balance des paiements de la France. Par ailleurs, compte tenu de l'adoption d'une méthodologie commune aux pays membres de l'Union monétaire, seules les créances sur des non-résidents hors zone euro sont prises en compte, ce qui exclut, de fait, de cette rubrique les placements en devises effectués auprès de banques non résidentes situées dans la zone euro.

Les avoirs de réserve sont constitués des créances brutes en or monétaire et en devises, y compris sous forme de titres émis par des non-résidents, des avoirs en droits de tirage spéciaux (DTS), de la position nette de réserve à l'égard du FMI et des autres avoirs de réserve.

I | 3 La position extérieure

La position extérieure de la France a pour objectif de retracer, à la date d'arrêté, l'ensemble des créances et des engagements des résidents vis-à-vis des non-résidents. Elle est élaborée à l'aide d'enquêtes périodiques de stocks. La position extérieure fournit des indications sur le montant et la structure du patrimoine financier des résidents en actifs étrangers et des non-résidents en actifs français. Conformément aux recommandations du 6e Manuel de balance des paiements du FMI, les créances et engagements extérieurs de la France sont présentés suivant les mêmes rubriques que la balance des paiements.

Les encours d'investissements directs sont recensés chaque année. Ils peuvent être valorisés en valeur de marché, en valeur comptable, ou en valeur mixte. La valeur comptable des encours est celle indiquée par les entreprises dans leur comptabilité. Elle figure, pour les investissements directs français à l'étranger, dans les tableaux relatifs aux filiales et participations annexés aux comptes annuels, et pour les investissements directs étrangers en France, dans les bilans des sociétés résidentes affiliées à des investisseurs directs non résidents. Pour l'élaboration des chiffres définitifs (publiés en principe dix-huit mois après la date d'arrêté), le montant d'un investissement est calculé en multipliant la quote-part détenue par l'investisseur direct dans la société investie par la valeur des capitaux propres de la société. Les chiffres estimés

sont établis tant pour les investissements directs français à l'étranger que pour les investissements étrangers en France, à partir des dernières données comptables disponibles, augmentées des flux de balance de paiements relatifs aux investissements directs.

Le recensement est limité aux encours détenus directement par les investisseurs directs, les participations indirectes (de deuxième rang, de troisième rang, etc.) n'étant pas prises en compte. Ainsi, si la filiale étrangère d'un investisseur résident détient elle-même un investissement direct dans une autre société, ce deuxième investissement n'est pas pris en considération. De même, si la filiale française d'un investisseur étranger détient une autre filiale en France, ce deuxième investissement n'entre pas dans l'encours recensé.

Les encours d'investissements directs en valeur de marché, tant français à l'étranger qu'étrangers en France, font l'objet d'une estimation, déterminée en commun avec les comptables financiers nationaux, appliquée aux seuls capitaux propres. Seuls les encours agrégés en valeur de marché sont diffusés. Aucune ventilation par entreprise, par pays ou par secteur économique n'est donc disponible.

En valeur mixte, la partie cotée des encours d'investissements directs, tant français à l'étranger qu'étrangers en France, est valorisée en valeur de marché tandis que la partie non cotée est valorisée en valeur comptable. Cette méthode de valorisation est la plus répandue au sein de l'Union européenne et permet des comparaisons de la position extérieure entre pays. Elle est ainsi utilisée par la Commission européenne pour établir les indicateurs européens de déséquilibres macroéconomiques, et par la Banque centrale européenne pour élaborer la position extérieure de la zone euro.

La position-titres recouvre les encours de titres étrangers détenus par les résidents (avoirs) et les encours de titres français détenus par les non-résidents (engagements). La source principale pour le suivi des détentions est la collecte titre par titre menée auprès des teneurs de compte conservateurs résidents (collecte PROTIDE). Les teneurs de compte-conservateurs déclarent titre par titre leur compte propre ainsi que les positions de leur clientèle, tant résidente que non résidente, relevant des investissements de portefeuille. La collecte PROTIDE

couvre également les actions émises au nominatif pur et administrées par des intermédiaires.

Les titres recensés, s'agissant des investissements de portefeuille des résidents en titres étrangers (avoirs), sont tous les titres étrangers en euros ou en devises, (actions, titres d'OPC monétaires et non monétaires, obligations, titres de créance à court terme) émis par des non-résidents et détenus par les résidents, à l'exception des titres de participation détenus dans le cadre d'investissements directs, des titres qui ne peuvent être cédés qu'avec l'accord de l'émetteur et des bons de caisse émis par les banques non résidentes, ainsi que des titres étrangers détenus par des résidents n'appartenant pas au secteur des IFM et conservés directement à l'étranger par ceux-ci.

Les investissements de portefeuille des non-résidents en titres français (engagements) comprennent tous les titres en euros ou en devises émis par des résidents et détenus par des non-résidents. Le portefeuille des non-résidents en titres français est ventilé entre les actions, les titres d'OPC monétaires et non monétaires, les obligations et assimilées (dont les OAT et les BTAN), les titres de créance à court terme (dont les bons du Trésor à taux fixe). Ne sont inclus dans le recensement ni les actions détenues au titre des investissements directs, ni les titres français (actions, obligations ou titres de créance à court terme) détenus hors de France par les non-résidents, à l'exception des obligations émises sur le marché international. Pour cette catégorie d'instrument, l'encours détenu par les non-résidents est inclus dans les engagements des résidents, quel que soit le lieu de conservation du titre (France ou étranger).

Les portefeuilles sont évalués en valeur de marché, à la date d'arrêté du recensement, coupon couru inclus pour les titres de dette.

Les encours d'instruments financiers dérivés regroupent les données sur les options – instruments conditionnels achetés ou vendus par les banques résidentes et par les autres secteurs –, ainsi que sur les swaps, FRAs et forwards du secteur bancaire. Ils sont valorisés en valeur de marché.

La position en autres investissements comprend les crédits commerciaux et les avances à la commande, la position dépôts-crédits des entreprises, des OPC non monétaires et des entreprises d'investissement, les créances des ménages vis-à-vis de l'étranger, la position prêts-emprunts des IFM résidentes, les

investissements des autorités monétaires et des administrations publiques non recensés ailleurs. Les encours sont évalués en valeur nominale.

Les avoirs de réserve sont valorisés à chaque fin de mois sur la base des cours déterminés comme suit :

- l'or est valorisé au cours du dernier jour du mois;
- les droits de tirage spéciaux et la position vis-à-vis du Fonds monétaire international sont évalués au dernier cours du DTS calculé par le FMI à la date d'arrêté;
- les devises sont comptabilisées au cours constaté à la date d'arrêté.

2 Monnaie, placements et financements

Zones géographiques

Zone euro depuis le 1er janvier 2014 : Allemagne

- + Autriche + Belgique + Chypre + Espagne
- + Estonie + Finlande + France + Grèce + Irlande
- + Italie + Lettonie + Luxembourg + Malte + Pays-Bas
- + Portugal + Slovaquie + Slovénie

Les séries statistiques relatives à la zone euro tiennent compte des modifications de la composition de la zone euro.

Pour l'élaboration des statistiques monétaires, le territoire français est défini comme suit :

France = métropole + Monaco + départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte) + Saint-Pierre-et-Miquelon + Saint-Martin + Saint-Barthélemy.

Secteurs économiques

Institutions financières monétaires (IFM) : elles comprennent les établissements de crédit résidant dans la zone euro, tels que définis par la législation communautaire, et toutes les institutions financières résidentes dont l'activité est de recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts d'entités autres que les IFM et qui, pour leur propre compte, du moins en termes économiques, consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Aux termes de cette définition, les IFM résidant en

France sont la Banque de France, les établissements de crédit au sens de la loi bancaire, à l'exception des sociétés de caution mutuelle, la Caisse des dépôts et consignations, les OPC monétaires et la Caisse nationale d'épargne.

Administrations publiques (APU) = État + administrations d'États fédérés + administrations de Sécurité sociale + collectivités locales

Secteur privé = sociétés non financières + ménages + sociétés d'assurance et fonds de pension + institutions à but non lucratif au service des ménages + autres intermédiaires financiers (OPC monétaires, entreprises d'investissement, fonds communs de créances, etc.)

Agents non financiers (ANF) = administrations publiques + secteur privé - autres intermédiaires financiers

Cette catégorie englobe exclusivement les agents dont les décisions en matière de placement ou d'endettement ne résultent pas d'un comportement d'intermédiaire financier.

Instruments financiers

Les dépôts à terme comprennent les dépôts qui ne peuvent être convertis en espèces avant un terme fixe convenu ou qui ne peuvent être convertis en espèces avant ce terme que moyennant sanction.

Les dépôts avec un préavis inférieur ou égal à 3 mois recouvrent les dépôts d'épargne à vue qui présentent, à la différence des dépôts à vue, un caractère de transférabilité incomplet. Il s'agit, par exemple, en France, des livrets A et bleus, des livrets de développement durable, des comptes d'épargne-logement, des livrets d'épargne populaire, des livrets jeunes et des livrets soumis à l'impôt.

Les pensions représentent des espèces perçues en contrepartie de titres vendus à un prix donné dans le cadre d'un engagement de rachat desdits titres (ou de titres similaires) à un prix et à une date déterminés. Les titres autres que des actions ou titres de créance sont constitués de titres de créances négociables et échangés sur des marchés secondaires. La composante française de cette rubrique comprend, notamment, les obligations et les bons à moyen terme négociables (BMTN).

Les titres de créance à court terme correspondent à des titres émis par des IFM, des SNF ou des APU, d'une durée initiale inférieure ou égale à un an, négociables sur des marchés monétaires liquides. Au plan français, cette catégorie regroupe les certificats de dépôt, les billets de trésorerie et les bons du Trésor à taux fixe et à intérêt pré-compté (BTF).

Sont qualifiés de monétaires tous les actifs financiers entrant dans la composition de l'agrégat M3 suivi par la Banque centrale européenne.

M1 = pièces et billets en circulation + dépôts à vue

 $M2 = M1 + \text{dépôts remboursables avec un préavis inférieur ou égal à trois mois + dépôts à terme d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans$

M3 = M2 + pensions + titres d'OPC monétaires + titres de créance de durée initiale inférieure ou égale à deux ans

Seules les positions vis-à-vis des résidents de la zone euro, qui ne sont ni des IFM ni des institutions relevant de l'administration centrale, sont incluses dans *M*3.

Les crédits incluent les crédits à l'habitat, à la consommation, à l'investissement, de trésorerie, les autres crédits, les créances douteuses brutes, le crédit-bail, les avoirs en titres non négociables et les dettes subordonnées constituées sous la forme de dépôts ou de prêts.

Par souci de prendre en compte d'éventuels mouvements de substitution entre actifs en euros et actifs en devises, le suivi des instruments financiers s'appuie sur un critère « toutes devises ».

Séries chronologiques

Monnaie et Finance

http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/monnaie-et-finance.html

- Les évolutions monétaires de la France
- Les agrégats monétaires de la zone euro
- Monnaie et placements France et zone euro

Titres, crédit et dépôts

http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/titres-credit-et-depots.html

- Dépôts et placements
- Crédit
- Endettement et titres
- Comptes financiers
- Assurances

Conjoncture et Croissance

http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance.html

- Les indicateurs de conjoncture hebdomadaire
- Enquêtes de conjoncture mensuelles
- Publications régionales

Balance des paiements et autres statistiques internationales

http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/balance-des-paiements-et-autres-statistiques-internationales.html

- La balance des paiements et la position extérieure
- L'activité bancaire internationale

Entreprises

http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/entreprises.html

- Crédits par type d'entreprise
- Délais de paiement
- Défaillances d'entreprises
- Comptes d'entreprises en Europe
- Structure et performances des entreprises
- Bases de données BACH et Références sectorielles européennes

Changes et Taux

http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/changes-et-taux.html

- Les taux de change
- Les taux directeurs
- Les taux d'intérêt
- Taux du marché interbancaire
- Taux de référence des bons du Trésor et OAT
- Indices obligataires
- Cours de l'or à Paris

Base de données

http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/base-de-donnees.html

- Accès interactif aux séries statistiques via la base de données Webstat
- Taux d'intérêt et taux de change
- Statistiques monétaires
- Dépots et crédits en région : centralisations financières territoriales
- Émissions de titres
- Endettement des agents non financiers
- Endettement des agents non financiers dans les autres pays
- Taux d'intermédiation financière
- Comptes nationaux financiers
- Activité financière internationale
- Balance des paiements
- Position extérieure
- Enquêtes de conjoncture
- Entreprises : délais de paiement
- Système et Moyens de paiements